

Le dossier Économie de l'Élevage

TOUS LES MOIS, UNE ANALYSE SUR LES FILIÈRES BOVINES, OVINES ET CAPRINES



Juin 2013

 n° 436

L'élevage irlandais et ses filières

Quel paysage à l'horizon 2020 ?

Rédaction :

Département Économie

*Étude réalisée par l'Institut de l'Élevage avec le soutien d'INTERBEV, du CNIEL,
FranceAgriMer et du Fonds National de l'Élevage*



Les études publiées dans le cadre des Dossiers Économie de l'Élevage, bénéficient du financement
du Ministère de l'Agriculture

et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, des Interprofessions lait et viande et de FranceAgriMer



Taureau hereford au pâturage avec des vaches laitières

L'élevage irlandais et ses filières. Quel paysage à l'horizon 2020 ?

« *Back to the roots* », tel est le slogan qui anime les irlandais depuis la plongée de leur pays dans la crise économique et financière. Cette volonté est portée la publication du « *Food Harvest 2020* », véritable plan d'action définissant des objectifs pour l'agroalimentaire irlandais à l'horizon 2020, consensus noué par le Ministère de l'agriculture. Pourtant, compte tenu de la rigueur imposée, aucun budget public n'a pu être alloué à ce plan d'envergure. Mais, brandi par tous les responsables d'organisations agricoles dans toutes les assemblées générales, il s'est avéré un bel outil fédérateur pour les filières. Ses objectifs sont ambitieux : atteindre les 12 milliards d'euros pour les exportations de produits alimentaires en 2020 (contre 7,9 milliards d'euros en 2010), à la fois par des hausses de production et de valeur ajoutée. Il est notamment prévu une progression de 50% des volumes de lait produits et des hausses en valeur de 40% pour la production de viande bovine et de 20% pour la viande ovine.

Il est vrai que l'agriculture, et tout particulièrement l'élevage de ruminants, tiennent une place de choix dans l'économie irlandaise. Le secteur agro-alimentaire fournit 7% de la richesse du pays, presque 8% de l'emploi et contribue pour plus de 10% au commerce extérieur. Les secteurs viande et lait représentant près des deux tiers des exportations

agroalimentaires. L'Irlande exporte en effet 90% de sa production de viande bovine, 80% de sa viande ovine et réalise 90% du chiffre d'affaires de sa filière laitière à l'exportation. Et, pour tous, la demande mondiale est là et ne fera que croître.

L'herbe est la principale richesse naturelle de l'Irlande et couvre 92% de la SAU. Ainsi, sur une surface agricole utile d'à peine 5 millions d'ha, l'Irlande compte plus d'1 million de vaches laitières, autant de vaches allaitantes et 2,5 millions de brebis et agnelles saillies. Le climat océanique de l'île permet aux prairies de produire de février à fin novembre. Elles sont plus productives dans le Sud, où les conditions climatiques sont les plus favorables et où prédomine l'élevage laitier. L'élevage allaitant est plus présent dans le nord et le nord-ouest du pays où les conditions agro-climatiques sont moins favorables. Les systèmes de production sont basés essentiellement sur l'herbe et peu consommateurs d'intrants. Mais ils sont en contrepartie très dépendants des conditions climatiques.

Les éleveurs laitiers sont pour la plupart éleveurs à plein temps, à l'inverse d'une large majorité d'éleveurs allaitants. Selon une étude de Teagasc, 94% les exploitations laitières nécessitent plus de 0,75 UTA et peuvent être considérées comme des exploitations

à temps plein, contre seulement 6% des exploitations orientées naissance et 15% des exploitations orientées engraissement. Ceci est le résultat des structures figées par l'attachement très fort des irlandais à leur terre - un attachement qui n'a fait que se renforcer depuis 2008, la terre redevenant plus que jamais une valeur refuge.

La filière laitière trépigne d'impatience à l'approche de la fin des quotas. Certains sites internet affichent même un compte à rebours jusqu'au 31 mars 2015. Le modèle de production « *low cost* », calé sur la pousse de l'herbe, implique toutefois une forte saisonnalité de la production qui n'est pas sans conséquence sur les coûts de transformation et sur le mix produit des laiteries. Moins de 10% de la collecte sert en effet à la fabrication de produits frais (de toute façon peu exportables), le reste est valorisé en fromages ou en ingrédients laitiers. À l'horizon 2020, l'Irlande pourrait compter 100 000 à 200 000 vaches laitières de plus qu'en 2012, une croissance limitée par le nombre de génisses laitières disponibles pouvant entrer en production et par le morcellement du foncier. Grâce à une augmentation modérée de la productivité par vache, le pays pourrait aisément augmenter de 30 à 40% ses volumes produits par rapport à 2010. Mais les besoins en investissement seront importants, en particulier pour le secteur de la transformation qui devra se dimensionner pour absorber l'augmentation du pic de la collecte supplémentaire.

Les filières viande bovine et viande ovine s'appuient sur un secteur amont atomisé et pluriactif – et de fait peu perméable au progrès technique – qui tranche avec le professionnalisme et la technicité de l'industrie de la viande en aval. Tournés vers l'export, mais excentrés géographiquement, les abatteurs irlandais ont en permanence cherché à réduire les contraintes logistiques et à optimiser les coûts de transport. Ainsi, une grande partie des ventes est maintenant réalisée sous forme de muscles sous vide ou de découpes, y compris en viande ovine qui est expor-

tée à près de 40% sous forme désossée. Cela permet en outre de vendre les différentes pièces là où elles seront le mieux payées et d'optimiser la valorisation de la carcasse. Le coût de la main d'œuvre est moindre qu'en France : la majorité des salariés, à 90% immigrés, est employée au salaire minimum et le niveau de cotisations sociales est un des plus faibles d'Europe, tout comme l'impôt sur les sociétés.

Pour les opérateurs de la viande, c'est la question de l'approvisionnement qui reste en suspens. Si le secteur laitier, de loin le plus rentable au niveau de la production, est clairement en phase d'expansion, les secteurs allaitants bovins et ovins, très dépendants des aides, sont dans l'expectative de l'avenir des soutiens à la production. La croissance du secteur laitier aura

« Les secteurs viande et lait représentant près des deux tiers des exportations agroalimentaires »

peu d'impact sur le secteur ovin, les deux productions étant bien dissociées géographiquement. En revanche, l'expansion laitière impactera le secteur bovin viande. D'une part, les éleveurs laitiers risquent de vouloir privilégier le cheptel trait aux dépens des 100 000 vaches allaitantes présentes sur leurs exploitations, des vaches qui pourront certes être reprises par les éleveurs de bovins viande. D'autre part, il est probable qu'ils diminueront fortement leur taux de croisement viande afin d'accroître leur cheptel de vaches laitières. Les génisses croisées F1, qui alimentaient encore 25% du cheptel viande en 2011, seront beaucoup moins disponibles. Les éleveurs allaitants devront donc ralentir leurs réformes et diminuer leur production de génisses de boucherie. Il y aura alors un peu moins de femelles de races à viande dans les abattages. En parallèle, plus de veaux mâles laitiers seront disponibles, dont une partie pourra alimenter la production de taurillons. À l'horizon 2020, la production de viande bovine progressera au mieux de 1 à 2% par rapport à la moyenne 2008-2012, avec une proportion croissante d'animaux laitiers. Ceci ne conviendra qu'à moitié aux abatteurs, qui visent à présent les marchés européens haut de gamme et mettent en avant la production à l'herbe de bœufs et de génisses ainsi que les races allaitantes anglo-saxonnes.

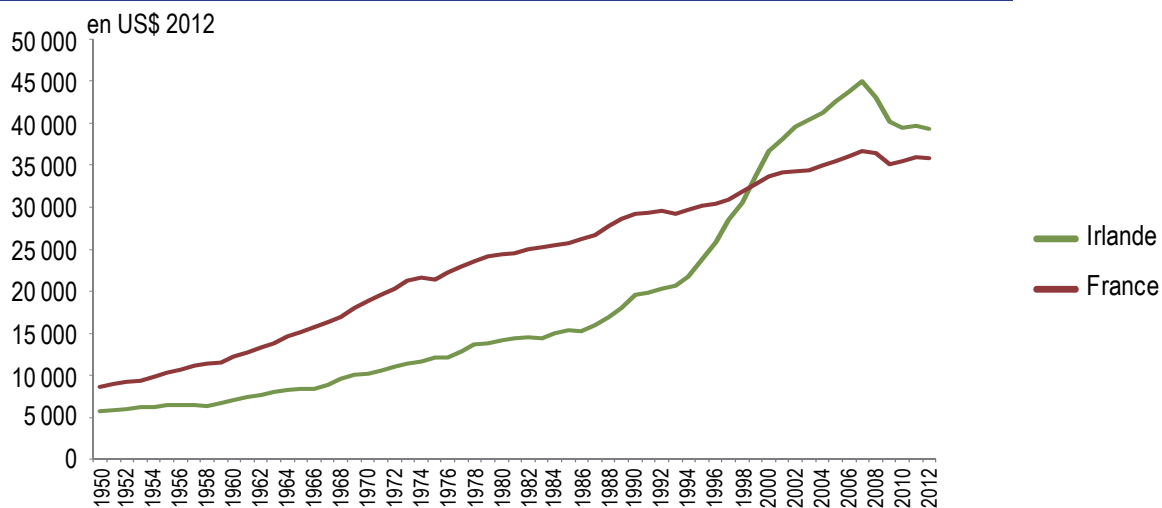


SOMMAIRE

	L'élevage irlandais et ses filières. Quel paysage à l'horizon 2020 ?	1
1	L'élevage de ruminants est plus que jamais au cœur de l'économie irlandaise	5
	L'économie irlandaise malmenée depuis 2008	5
	L'élevage ruminant tient une place de choix dans l'économie nationale	7
	Food Harvest 2020 : focus sur l'agriculture, secteur laitier en tête	7
	Un pays d'herbe qui fait la part belle aux ruminants	9
	Des petites structures figées sur un foncier rare et cher	9
	Une forte sensibilité au climat	11
	Des contraintes environnementales de plus en plus fortes	11
	Un niveau de soutien élevé... aujourd'hui menacé	13
2	Une filière laitière en ordre de marche pour 2015	15
	L'élevage laitier : secteur économique majeur de l'économie agro-alimentaire	15
	Un modèle laitier économiquement performant	17
	Des cessations laitières ralenties	17
	Une production laitière très contrainte	19
	Un cheptel laitier peu productif	19
	Mais d'importantes réserves de productivité	19
	Une production laitière plutôt bien valorisée...	21
	...Malgré une forte saisonnalité	21
	...Malgré un marché domestique étroit	21
	...Malgré un mix fabrications typé	23
	Un secteur de la transformation encore peu concentré	25
3	Une filière viande bovine face à ses contradictions	27
	Un élevage allaitant "low cost" dans des systèmes spécialisés, sur des structures de petites tailles	27
	Un cheptel allaitant constitué par croisements	29
	De plus en plus de taurillons et de moins en moins de bœufs	29
	Des prix à la production en forte hausse ces dernières années	31
	L'industrie de la viande mise de plus en plus sur la valeur ajoutée	31
	La production ne devrait pas sensiblement progresser	33
4	Filière ovine : la production peut-elle se stabiliser ?	35
	Des élevages ovins de petite taille, principalement dans les zones défavorisées	35
	Encore beaucoup d'élevages allaitants bovins-ovins	37
	Des systèmes de production bien typés...	37
	...et une production très saisonnalisée	37
	Recapitalisation depuis 2010 et reprise des exportations	39
	Les débouchés à l'export se sont diversifiés	39
5	Quelles perspectives à l'horizon 2020 ?	43
	Des réserves de productivité et de surfaces au sein même des élevages laitiers	43
	Quelques conversions de la viande vers le lait après 2015	45
	Des marges de manœuvre dans le secteur allaitant peuvent permettre de stabiliser le cheptel	46
	Un secteur ovin suspendu au verdict d'un éventuel recouplage	47

Évolution du PIB* par habitant en Irlande et en France

Figure 1.1



*Produit intérieur brut

Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Total Economy Database

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après CSO

1

L'élevage de ruminants est plus que jamais au cœur de l'économie irlandaise

Le « Tigre celtique » a perdu ses griffes. L'économie irlandaise a plongé et le secteur agricole, considéré par les pouvoirs publics comme un secteur phare pouvant faire repartir l'économie du pays, est revenu plus que jamais sur le devant de la scène. L'Irlande reste un pays d'herbe, de vaches et de moutons, à forte vocation exportatrice. Le potentiel est important, mais des freins structurels existent. L'immobilisme du foncier, la forte sensibilité des systèmes aux aléas climatiques et les contraintes environnementales de plus en plus fortes pourraient limiter les ambitions irlandaises.

L'économie irlandaise malmenée depuis 2008

L'économie irlandaise a été durement frappée par la crise économique et financière. Le PIB par habitant qui avait doublé entre 1993 et 2007, valant à l'Irlande le surnom de « Tigre celtique », a chuté de 12% entre

2007 et 2010. Parallèlement, le chômage s'est envolé. Le nombre d'emplois totaux a chuté de 17% entre fin 2007 et mi-2012 selon Eurostat et un actif sur huit est aujourd'hui sans emploi. Depuis 2010, l'économie retrouve des couleurs, mais demeure convalescente. Le secteur bancaire n'a pas apuré toutes ses créances douteuses.

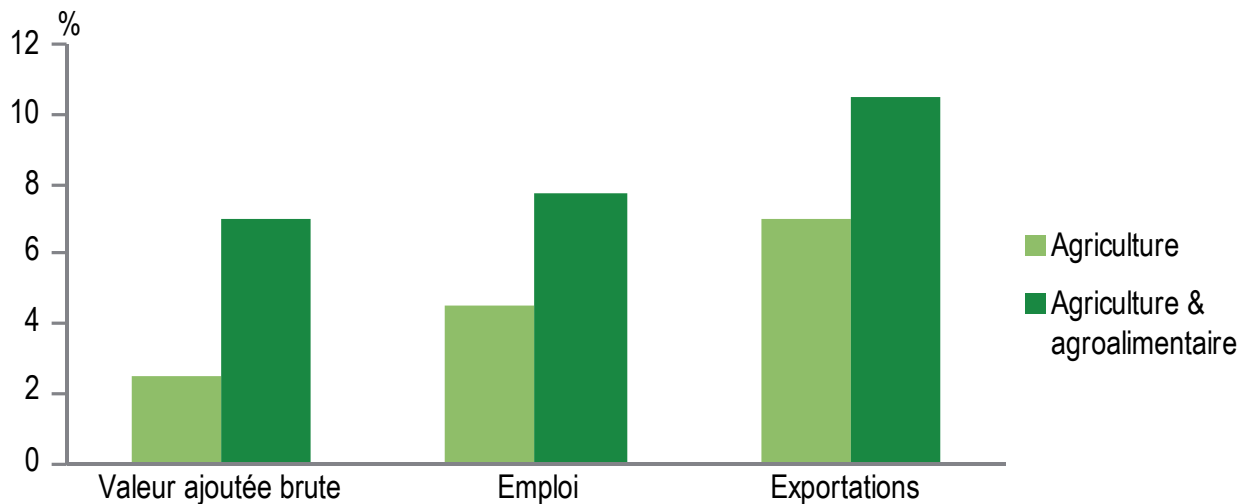
Le budget de l'État a été sérieusement réduit pour contenir la dette publique¹ qui représentait 118% du PIB national en 2012, contre 25% en 2007.

Depuis la crise, la croissance démographique s'est aussi ralentie. Elle a été ramenée de 2,5% en 2007 à moins de 1% l'an. Faute de perspectives, de nombreux jeunes Irlandais quittent le pays vers des destinations économiquement plus hospitalières (Australie, Canada...). Et l'immigration qui avait marché à plein dans les années 2000 pour faire tourner les secteurs délaissés par les Irlandais s'est fortement ralentie en raison de la montée du chômage.

¹Largement liée à la nationalisation des pertes bancaires

Contribution de l'agriculture et de l'agro-alimentaire à l'économie irlandaise en 2011

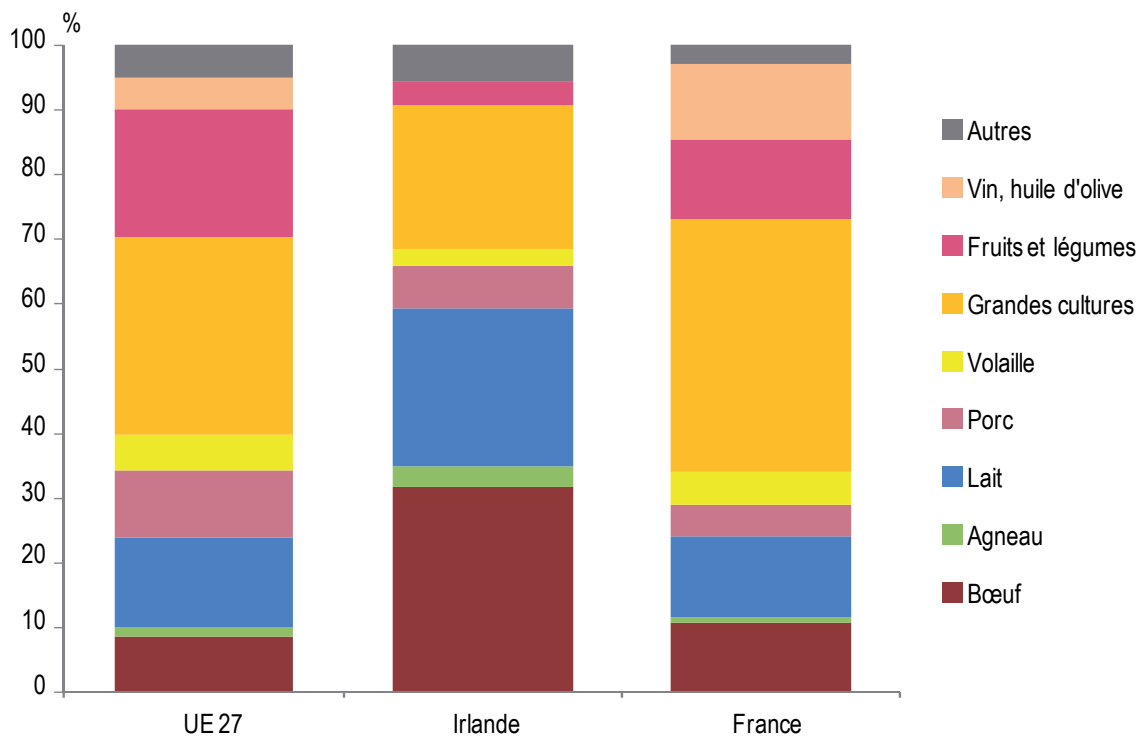
Figure 1.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après CSO

Répartition en valeur de la production agricole en 2012

Figure 1.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

L'élevage ruminant tient une place de choix dans l'économie nationale

Dans ce paysage économique désolé, l'agriculture et l'agro-alimentaire sortent plutôt renforcés. Les Irlandais ont redécouvert l'intérêt et la solidité de leur secteur primaire. L'agriculture, forêt et pêche comprises, contribue en effet à hauteur de 2,4% dans la valeur ajoutée brute du pays. Si on ajoute la transformation, le secteur agro-alimentaire fournit 7% de la richesse du pays, presque 8% de l'emploi et contribue pour plus de 10% au commerce extérieur. Et les secteurs viande et lait représentent près des deux tiers des exportations agroalimentaires irlandaises.

Selon les comptes de l'Agriculture, la production de viande bovine a compté pour 32% de la valeur de la production irlandaise de biens agricoles en 2012, contre 11% en France ; et la production laitière pour 24% contre 12% en France. La production ovine est plus marginale, mais proportionnellement plus développée qu'en France (3% contre 1%). La production de ruminants (3,9 milliards d'euros) a représenté en 2012 près de 60% de la production agricole irlandaise, contre 24% en France comme dans l'ensemble de l'UE.

L'Irlande est un petit pays : elle s'étend sur 7 millions d'hectares, soit un septième de la surface de la France. Mais elle est surtout peu peuplée, 4,6 millions d'habitants en 2012, et parmi les moins denses d'Europe (66 hab./km²), ce qui explique que sa production agricole soit majoritairement tournée vers l'exportation. Ainsi 90% des volumes de viande bovine produits sont exportés, de même que 80% de la viande ovine. Le secteur laitier réalise quant à lui 90% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Ainsi, si les volumes de viande et les litres de laits produits en Irlande sont inférieurs aux niveaux français, l'Irlande est néanmoins un acteur majeur sur le marché européen, deuxième exportateur de viande bovine derrière l'Allemagne et deuxième exportateur de viande ovine derrière le Royaume-Uni.

Food Harvest 2020 : focus sur l'agriculture, secteur laitier en tête

Le secteur agroalimentaire a été identifié par les pouvoirs publics comme un secteur clé pour faire repartir l'économie du pays. Ceci en raison des forces intrinsèques de l'agriculture irlandaise mais aussi de la hausse de la demande mondiale pour les produits agricoles, et notamment pour les protéines animales, dans les années à venir. Ainsi, le « *Food Harvest 2020* », véritable plan d'action définissant des objectifs pour l'agroalimentaire irlandais à l'horizon 2020, a vu le jour en 2010. Si aucun budget public n'a pu être alloué à ce plan d'envergure, il a toutefois été formidablement fédérateur au sein des filières, avec des slogans comme « *Back to the roots* » ou « *Convert grass into money* ». Ses recommandations générales, comme celles déclinées par secteur, ont été appliquées, en tout premier lieu par *Teagasc* (organisme public de formation, de recherche et de développement agricole), mais également par les acteurs économiques des filières (éleveurs, laiteries, abatteurs...).

Le plan 2020 incite notamment à plus de collaboration entre les secteurs public et privé mais aussi entre opérateurs, afin de faire émerger des innovations et des opportunités, et de faire progresser les compétences de tous. Il incite également à faire de la couleur verte l'emblème de l'Irlande en misant sur des filières durables respectueuses de l'environnement. Le tout dans le but de renouer avec la croissance et de porter à 12 milliards d'euros les exportations de produits alimentaires en 2020 (contre 7,9 milliards d'euros en 2010 et 8,8 en 2011).

L'objectif pour le secteur laitier est une augmentation de 50% du volume de la production laitière irlandaise à l'horizon 2020. En misant sur l'accroissement de la demande mondiale et sur l'avantage coût des systèmes irlandais basés sur l'herbe, le tout dans un contexte où la production ne sera plus contingentée après 2015. Ceci passerait par une augmentation de 10 à 15% du nombre de vaches

> > >

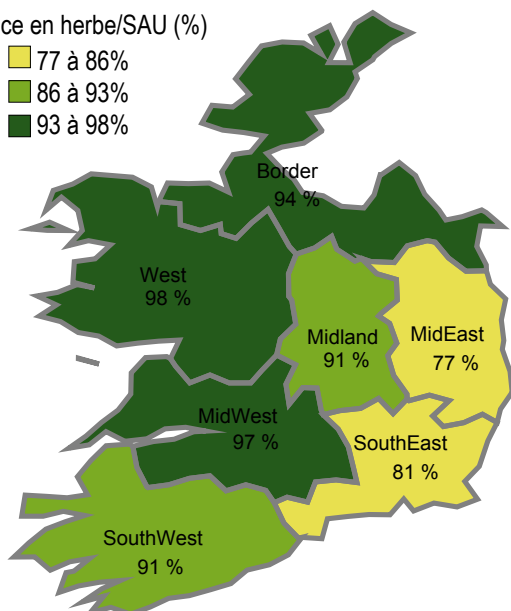
Répartition géographique de l'élevage herbivore en Irlande

Figure 1.4

Part de la surface en herbe (juin 2009)

Surface en herbe/SAU (%)

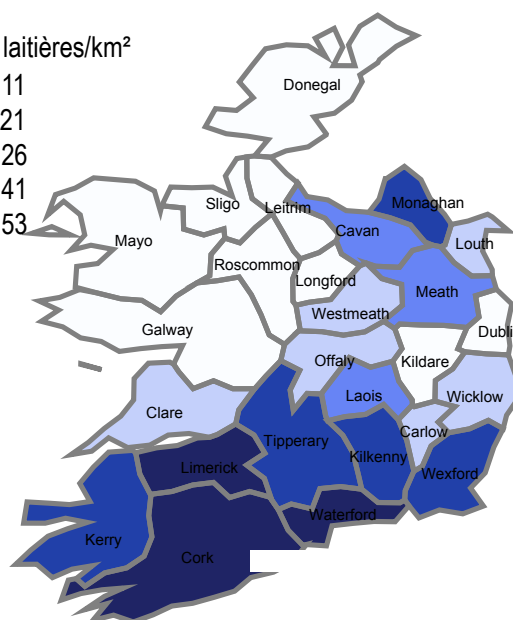
- 77 à 86%
- 86 à 93%
- 93 à 98%



Densité de vaches laitières en Irlande en 2010

Vaches laitières/km²

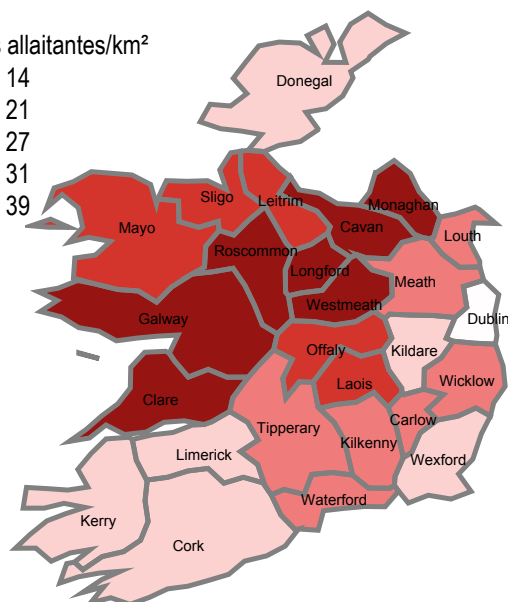
- 2 - 11
- 11 - 21
- 21 - 26
- 26 - 41
- 41 - 53



Densité de vaches allaitantes en Irlande en 2010

Vaches allaitantes/km²

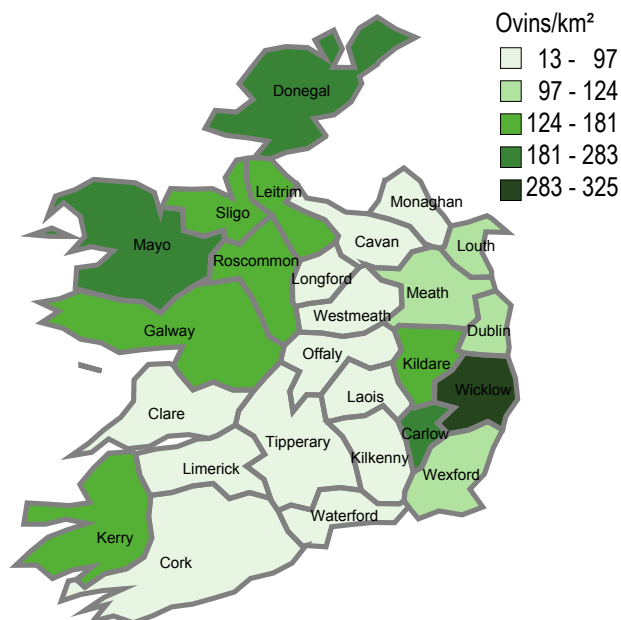
- 12 - 14
- 14 - 21
- 21 - 27
- 27 - 31
- 31 - 39



Densité d'ovins en Irlande en 2010

Ovins/km²

- 13 - 97
- 97 - 124
- 124 - 181
- 181 - 283
- 283 - 325



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CSO
Cartographie: Cartes & Données 6.0 Artique

laitières et par une intensification de la production par animal.

Pour le secteur viande bovine, l'objectif est d'accroître de 40% la valeur de la production (l'objectif de +20% a été vite revu à la hausse compte tenu de l'augmentation rapide des prix en 2011). L'augmentation du nombre de vaches laitières (et donc des naissances de veaux laitiers) participerait à la hausse des volumes. La filière espère également un retour du nombre de vaches allaitantes au niveau élevé de 2005 et des gains en technicité pour augmenter les taux de vêlages.

Pour le secteur de la viande ovine, l'objectif est de +20% en valeur. La baisse de la production européenne est vue comme une opportunité pour la filière irlandaise qui pourrait poursuivre le développement entamé ces dernières années, en termes de production, d'innovation produits et de marchés. Les principaux leviers seraient la poursuite de la recapitalisation et l'augmentation de la productivité numérique.

Un pays d'herbe qui fait la part belle aux ruminants

L'herbe est la principale richesse naturelle du pays. 92% de la SAU (Surface Agricole Utile) est toujours en herbe. 62% de la SAU est uniquement pâturée et 30% est dédiée à la récolte d'herbe conservée, essentiellement sous forme ensilée ou enrubannée. La récolte de foin est secondaire, variable selon les années car très dépendante des conditions climatiques. Seuls 8% de la SAU sont cultivés, essentiellement en céréales et secondairement en cultures spéciales : pomme de terre, fruits et légumes.

La part de la surface fourragère principale (SFP) dans la SAU est donc hyperdominante. Mais si l'herbe occupe toute la surface agricole dans l'Ouest, elle ne dépasse pas 80% de la SAU dans le Sud-Est et dans l'Est, autour de Dublin, où la pluviométrie est moins abondante et les terres plus riches.

En Irlande, les températures sont clémentes toute l'année et la pluviométrie plutôt abondante et bien répartie. Grâce à des hivers doux et pluvieux et des étés frais, les prairies produisent de février à la fin

novembre. Elles sont plus productives dans le Sud, en moyenne 15 tonnes de matière sèche/ha, où les conditions climatiques sont les plus favorables et où prédomine l'élevage laitier. L'élevage allaitant est plus présent dans le Nord et le Nord-Ouest du pays où les conditions pédo-climatiques sont moins favorables.

L'élevage d'herbivores, bovins et ovins, prédomine donc. 111 000 exploitations agricoles, sur les 140 000 exploitations recensées en 2010, élevaient des bovins et 32 000 des ovins, certaines possédant les deux. Plus précisément, 56% des exploitations agricoles étaient spécialisées dans l'élevage de bovins viande, 20% dans l'élevage d'ovins et 13% seulement dans l'élevage de bovins lait. Les exploitations bovines allaitantes occupent 43% de la SAU nationale, les exploitations ovines et laitières 20% chacune.

Ainsi, sur une SAU de 5 millions d'ha, soit à peine 18% de celle de la France, l'Irlande compte plus de 2 millions de vaches (la moitié laitières et l'autre allaitantes) et 2,5 millions de brebis et agnelles saillies. La densité de bovins en Irlande est donc 72% plus élevée qu'en France et la densité d'ovins 2,5 fois plus forte.

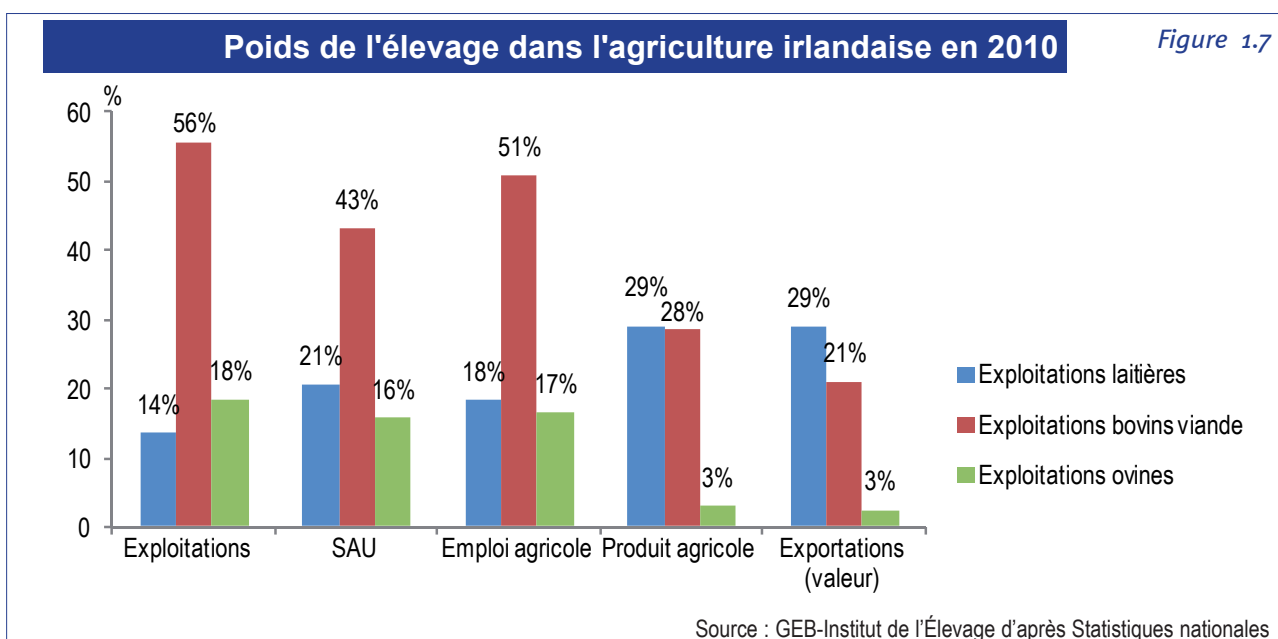
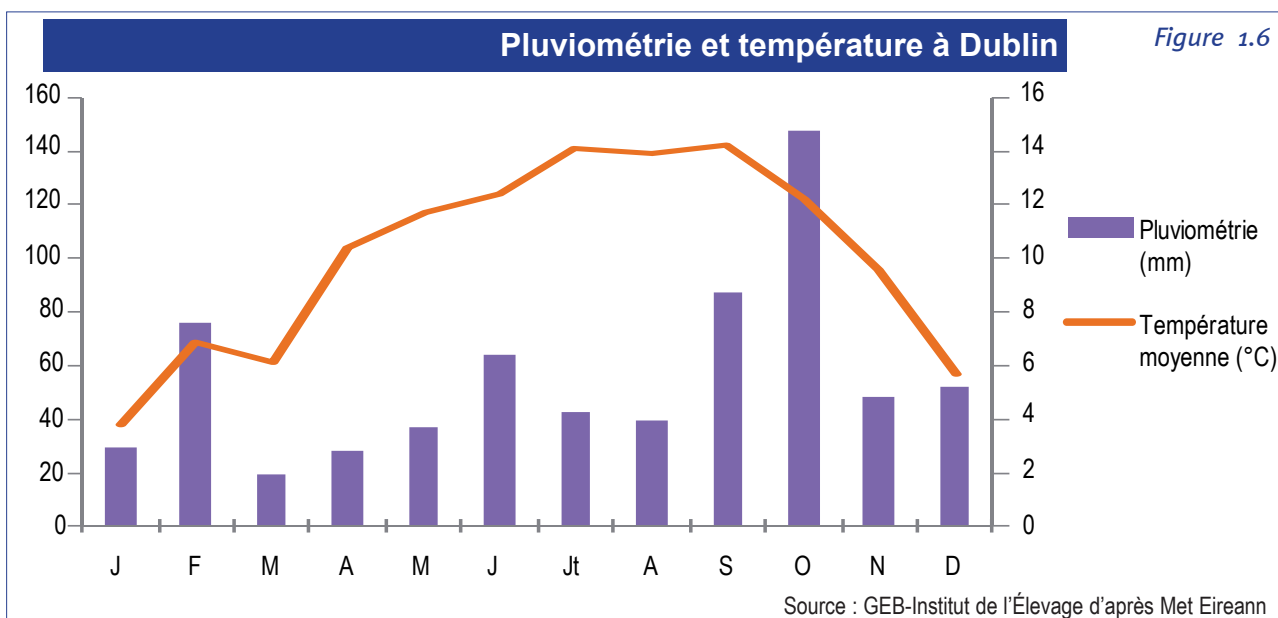
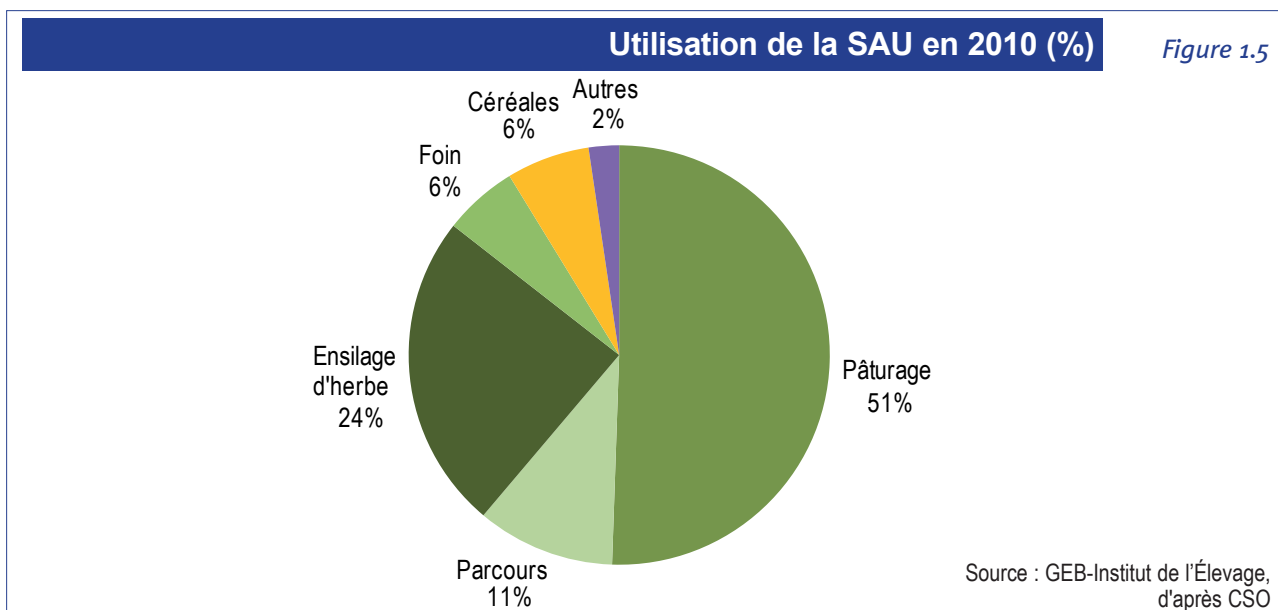
Des petites structures figées sur un foncier rare et cher

Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles (140 000 recensées en 2010) n'a pratiquement pas baissé. Seule la hausse de la surface agricole utilisée (une curiosité !) a permis à la taille moyenne des exploitations (32,7 ha) d'augmenter légèrement (+1,3 ha).

En outre, entre 1975 et 2010, la surface moyenne des exploitations irlandaises n'a progressé que de 50%, passant de 22 ha à 33 ha. Sur la même période, les exploitations françaises s'étaient agrandies en moyenne de 145% (passant de 22 ha à 54 ha).

Cette très lente restructuration tient à l'attachement des Irlandais au foncier (seuls 15% de la SAU sont en location). Bien que le boom économique des années 2000 ait multiplié les opportunités d'emplois extra-agricoles, notamment dans la construction, les propriétaires agricoles irlandais ont toujours gardé

> > >



un pied dans leur ferme, préférant exploiter à temps partiel plutôt que céder ou louer leurs terres. Depuis la crise, et la perte de ces emplois complémentaires, l'attachement au foncier et à l'activité agricole n'a fait que se renforcer.

Les agrandissements des structures agricoles, essentiellement par acquisition, sont donc limités. Le marché du foncier est très étroit. Les mises en vente sont faibles : moins de 1% de la SAU sur une année, et les transactions encore plus. Elles se font le plus souvent sous forme de lots ou de fermes de 20 ha en moyenne. 1 504 transactions ont été réalisées en 2011 au prix moyen de 21 500 €/ha. À l'échelle du pays, seuls 20 000 ha de terres agricoles ont ainsi changé de main en 2011, soit 0,4% de la SAU nationale. La plupart des achats de terres permettent à des éleveurs de s'agrandir, mais les nouvelles parcelles sont rarement attenantes au corps principal des exploitations. Ainsi le parcellaire est faiblement regroupé. De plus ce pays n'a pas organisé d'opérations de remembrements à grande échelle. Les exploitations irlandaises comptent donc en moyenne 3-4 îlots différents. Dans les exploitations laitières, les parcelles éloignées du corps de ferme (salle de traite et bâtiment d'élevage) sont généralement allouées aux génisses et aux bovins viande (vaches allaitantes, bœufs et de plus en plus de taurillons). Cette configuration, relativement fréquente, peut être un frein à la spécialisation de nombreux élevages laitiers.

L'agrandissement par la location est tout aussi rare et cher que l'acquisition de foncier. Seuls 15 à 20% de la SAU des exploitations sont en location, le plus souvent sur la base de contrats précaires reconduits d'une année sur l'autre. D'un côté, les petits propriétaires préfèrent exploiter leur surface, même à temps partiel. De l'autre, l'absence de sécurité juridique incite les éleveurs à la recherche de surfaces supplémentaires à s'orienter vers l'acquisition plutôt que vers la location.

Une forte sensibilité au climat

La contrepartie du système « *low cost* » irlandais est sa sensibilité aux aléas climatiques. Les stocks fourragers qui dépassent rarement les besoins hivernaux ne permettent pas aux éleveurs de satisfaire totalement les besoins alimentaires de leurs animaux lorsque la production herbagère est inhabituellement insuffi-

sante. De même, des étés exceptionnellement pluvieux, comme en 2012, affectent la qualité du pâturage ou le rendent même temporairement impossible, ce qui provoque des à-coups dans la production de lait et de viande. Ils perturbent en outre la récolte de fourrages, essentiellement sous forme enrubannée, dont la qualité est alors affectée. Lorsque les incidents climatiques interviennent au printemps, en début de lactation dans les élevages laitiers, ils affectent durablement la courbe de lactation et se répercutent donc sur le niveau de production.

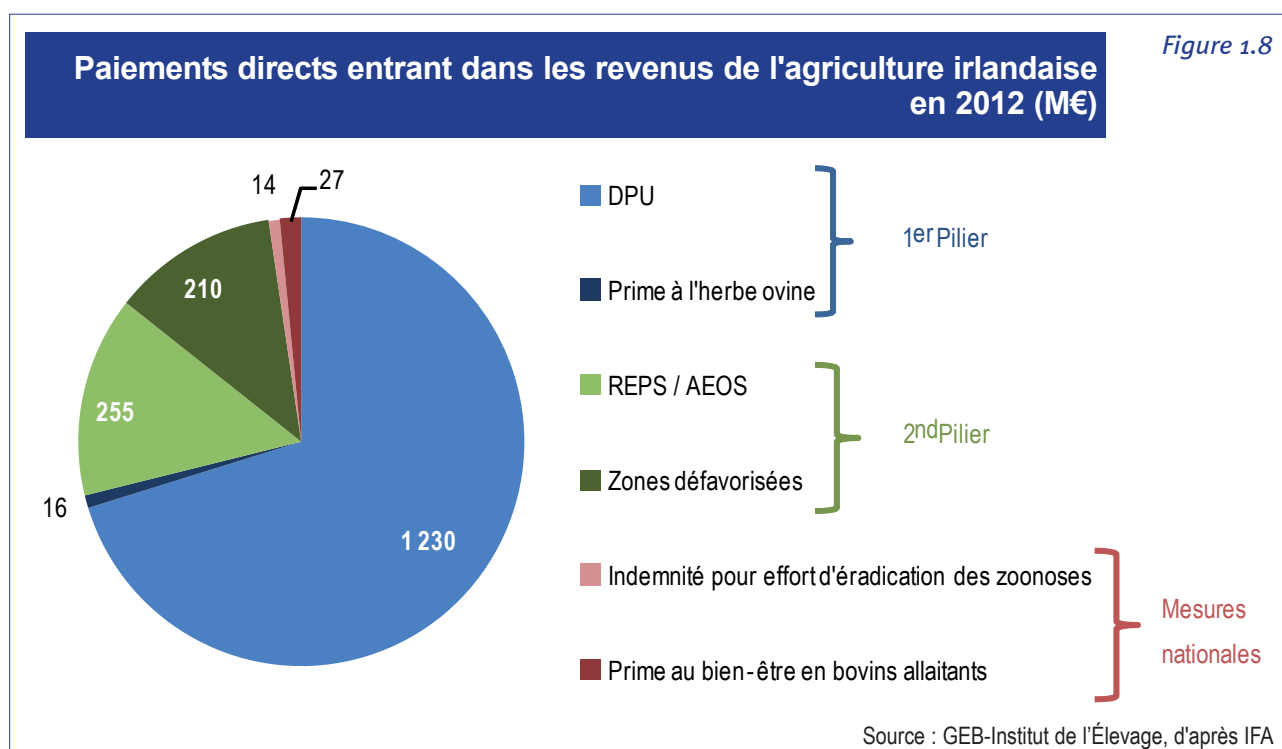
Des contraintes environnementales de plus en plus fortes

L'élevage d'herbivores irlandais a beau avoir une très bonne image environnementale, il n'en est pas moins confronté à des contraintes de plus en plus fortes sur les rejets de gaz à effet de serre (GES) et l'ammoniac qui font l'objet d'un plan européen visant leur réduction.

L'agriculture contribue à hauteur de 30% dans les émissions de GES de l'Irlande. Même si l'objectif, réduire de 20% les émissions nationales en 2020, n'est pas ventilé entre les différents secteurs de l'économie, l'élevage se trouve donc en première ligne. Or, ses marges de réduction des émissions de GES par unité de production sont faibles, pour être déjà relativement efficace. Seule solution selon les experts de l'administration : obtenir des droits à émettre supplémentaires par l'acquisition de quotas si cette contrainte devenait très limitante pour l'agriculture irlandaise.

La nouvelle réduction du plafond d'émissions d'ammoniac à l'horizon 2020 (109 000 tonnes/an en 2020) peut être encore plus contraignante pour l'élevage dans un pays où l'agriculture produit 98% des émissions d'ammoniac et d'oxydes d'azote.

En revanche, la réglementation sur les « nitrates » n'est pas perçue comme une contrainte et ne serait pas même un obstacle à la croissance du secteur laitier. La teneur en nitrates des eaux de surfaces est globalement bonne et le pays a obtenu une dérogation valable jusque fin 2013 et a priori reconductible (le droit d'épandre 250 kg/ha d'azote organique au lieu des 170 kg/ha dans les exploitations dont la surface en herbe dépasse 80% de la SAU).



Un niveau de soutien élevé... aujourd'hui menacé

Le poids des aides est important dans le revenu des exploitations irlandaises. En 2011, les paiements directs (DPU, REPS, ICHN, *Suckler cow welfare scheme*) ont compté en moyenne pour 69% du revenu courant avant impôt des exploitations. Mais ce ratio dépassait les 100% dans les exploitations bovins viande (118% pour les naisseurs et 111% pour les naisseurs-engraisseurs), il atteignait 95% dans les exploitations ovines et 33% dans les exploitations laitières. En 2010, année où les prix de marchés étaient moins favorables, les aides directes ont représenté 98% du revenu de l'ensemble des exploitations, et 202% du revenu des naisseurs bovins viande !

Selon IFA (*Irish Farmers' Association*), les aides directes à l'agriculture se seraient élevées à 1,894 milliard d'euros en 2011 et 1,752 milliard d'euros en 2012 (estimation), dont 71% d'aides du premier pilier de la PAC (essentiellement DPU), 27% d'aides du second pilier et 2% d'aides nationales.

La baisse du budget de la PAC inquiète donc ces filières irlandaises très aidées. Mais le débat est vif également sur la convergence interne des droits à paiement unique (DPU). Les DPU sont pour l'instant versés sur la base de références historiques : les éleveurs les plus intensifs, qui touchaient des primes élevées avant la réforme du découplage, ont aujourd'hui des DPU élevés. À l'inverse, les éleveurs très extensifs ont de faibles DPU. Une convergence des aides à l'hectare impliquerait donc une redistribution géographique des aides des zones les plus productives vers les zones extensives, en d'autres termes du Sud et de l'Est vers l'Ouest. Cela défavoriserait les exploitations les plus productives et risquerait de conduire à une baisse de la production nationale, au grand dam de l'aval des filières.

Du côté du second pilier, par définition cofinancé par l'Union européenne et par les États membres, les coupures de budget ont déjà eu lieu compte tenu de

la rigueur dans laquelle est plongé l'État irlandais. Ainsi en 2009, le plafond des surfaces éligibles à l'aide pour les zones défavorisées a été abaissé de 45 à 34 ha. Le financement annuel alloué à ces compensations est ainsi passé de 255 millions d'euros en 2008 à 220 millions en 2009. Puis une décote de l'aide a été introduite en 2012 pour les agriculteurs disposant aussi de surfaces en zone non défavorisée. Par ailleurs, une surface en zone défavorisée n'est à présent éligible à la subvention que si elle se situe à moins de 80 km du siège de l'exploitation.

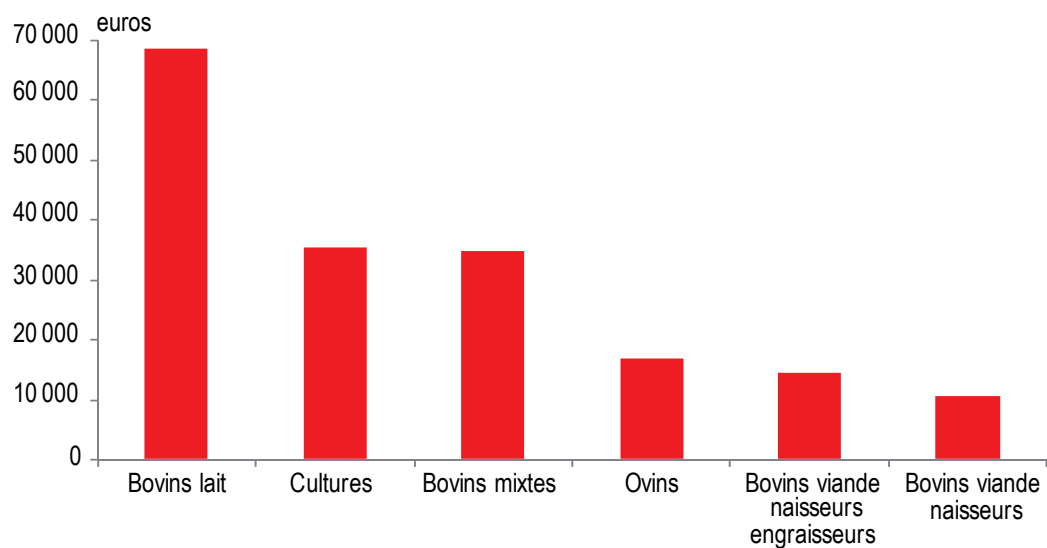
Autre mesure phare du second pilier, le REPS (*Rural Environment Protection Scheme*), transformé en AEOS (*Agri-Environment Options Scheme*) à partir de 2010, qui rencontrait un vif succès auprès des élevages bovins et ovins viande (74% des participants en 2009), a clôturé prématurément ses inscriptions en juillet 2009, et a réduit de 14% ses montants initialement prévus. L'AEOS a pris la suite du REPS, avec un budget national annuel de 50 millions d'euros. Début 2011, le gouvernement a annoncé le renouvellement de l'AEOS mais avec un budget réduit de moitié à 25 millions d'euros et un montant par exploitation plafonné à 4 000 €/an (avec la transparence pour les exploitations sociétaires) alors que les exploitations titulaires de contrats dans le cadre du REPS ont perçu en moyenne entre 5 400 et 6 700 €/an/exploitation entre 2004 et 2010.

Enfin, le maintien de la prime au bien-être en élevage allaitant (*Suckler Cow Welfare Scheme*, SCWS), mesure purement nationale, est remis sur la table tous les ans. Il semblerait que 2012 ait été la dernière année de versement de cette aide dont la mise en place en 2008 visait en partie à compenser les effets du découplage, notamment celui de la PMTVA. Elle serait remplacée en 2013 par une incitation à la transmission des données génétiques (*Beef Data Programme*, BDP), dont l'enveloppe serait trois fois moindre (10 M€, contre 28 M€ pour le SCWS) et le paiement (de 20 € par vache inscrite) plafonné à 20 vaches. Ainsi, pour un troupeau de 30 vaches, l'éleveur qui avait reçu 1 200 € en 2012 au titre du SCWS, ne percevrait plus que 400 € en 2013 au titre du BDP.



Revenu agricole moyen avant impôt des exploitations irlandaises selon les systèmes en 2011

Figure 2.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Teagasc

2

Une filière laitière en ordre de marche pour 2015

Le lait est de loin le secteur agricole le plus rentable en Irlande. L'essentiel de la production laitière irlandaise est basé sur des systèmes de production « *low cost* » calés sur la pousse de l'herbe. Ces systèmes permettent donc de produire à prix bas mais ils impliquent en contrepartie une forte saisonnalité de la production qui n'est pas sans conséquence sur les coûts de transformation, les laiteries ne pouvant tourner à plein régime que sur quelques mois dans l'année.

2015 est le point de mire de l'ensemble de la filière laitière irlandaise. Jusque-là littéralement bridée par le dispositif des quotas, elle pourra alors exprimer tout son potentiel et répondre ainsi à la demande mondiale croissante. Mais les besoins en investissement seront importants, en particulier pour le secteur de la transformation qui devra se dimensionner pour absorber la totalité de la collecte supplémentaire.

L'élevage laitier : secteur économique majeur de l'économie agro-alimentaire

Avec seulement 13% des exploitations agricoles sur 20% de la surface agricole du pays, le secteur laitier occupe une place majeure dans l'économie agricole

irlandaise. Il réalise presque 30% du produit agricole national, autant que le secteur bovin viande, et contribue pour 29% dans les exportations agro-alimentaires du pays, devant la filière bovins viande.

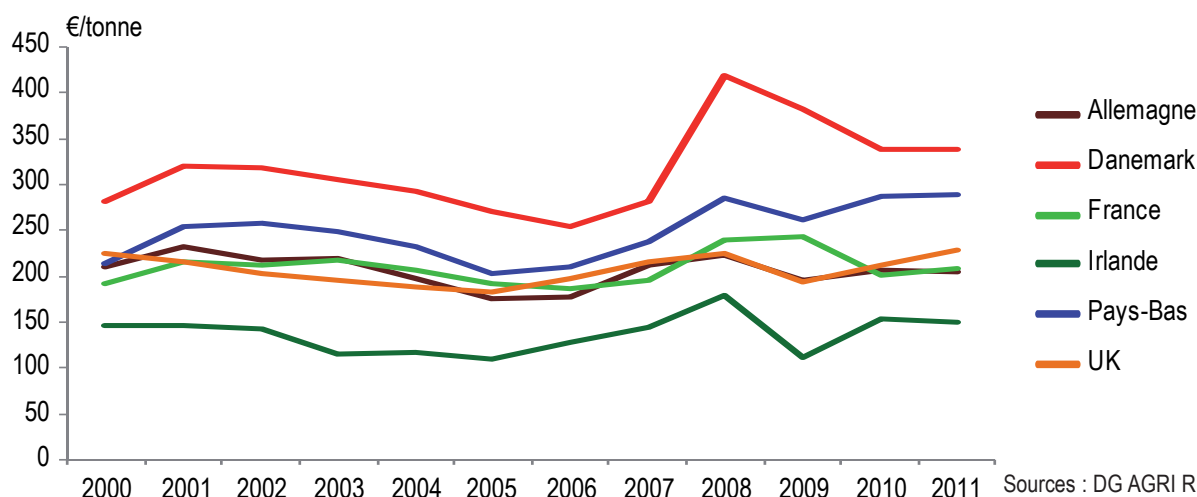
Ce secteur agricole dégage en outre de très bons revenus agricoles : 69 600 €/exploitation en 2011, bien supérieurs à ceux des exploitations spécialisées en grandes cultures (35 700 €). Certes, les exploitations laitières sont généralement bien plus grandes (53 ha de SAU) que les exploitations allaitantes bovins et ovins viande dont la surface moyenne est respectivement de 33 et 43 ha. Mais la marge nette à l'hectare est aussi bien supérieure. Elles emploient par ailleurs plus de main-d'œuvre, en moyenne 1,55 UTA, contre à peine 1 UTA dans les exploitations spécialisées viande et 1,2 UTA dans les exploitations de grandes cultures. Et seules 15% des exploitations laitières sont classées à temps partiel, contre 90% des exploitations bovines viande et 82% des exploitations ovines. Cependant, le revenu agricole ramené par actif reste à l'avantage du secteur laitier.

Les exploitations laitières sont de plus dirigées par des agriculteurs en moyenne plus jeunes et plus qualifiés que dans les autres secteurs agricoles. Un tiers a moins de 45 ans (25% tous secteurs) et 39% plus de 55 ans, contre la moitié dans toute l'agriculture. Plus de la moitié a une qualification professionnelle contre 33% pour l'ensemble des agriculteurs. Enfin, la plupart des



Comparaison du "point mort"* des systèmes laitiers spécialisés en Europe du Nord

Figure 2.2

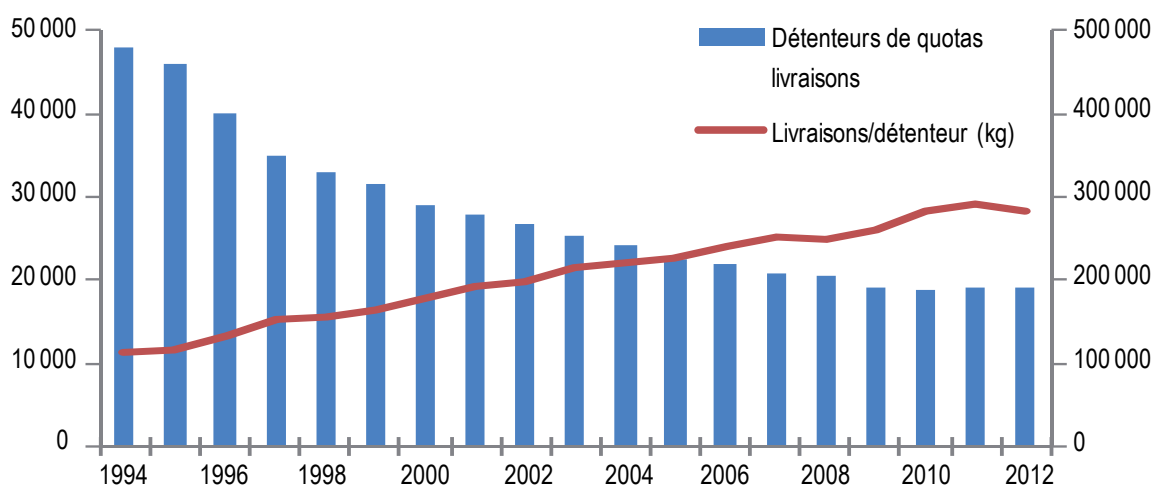


*Indicateur de coût de production du lait : prix du lait à partir duquel on commence à rémunérer la main-d'œuvre familiale

Sources : DG AGRI RICA UE et sources nationales pour 2010, 2011 - Traitement Institut de l'Élevage

Évolution des détenteurs de quotas et de leur livraison moyenne

Figure 2.3

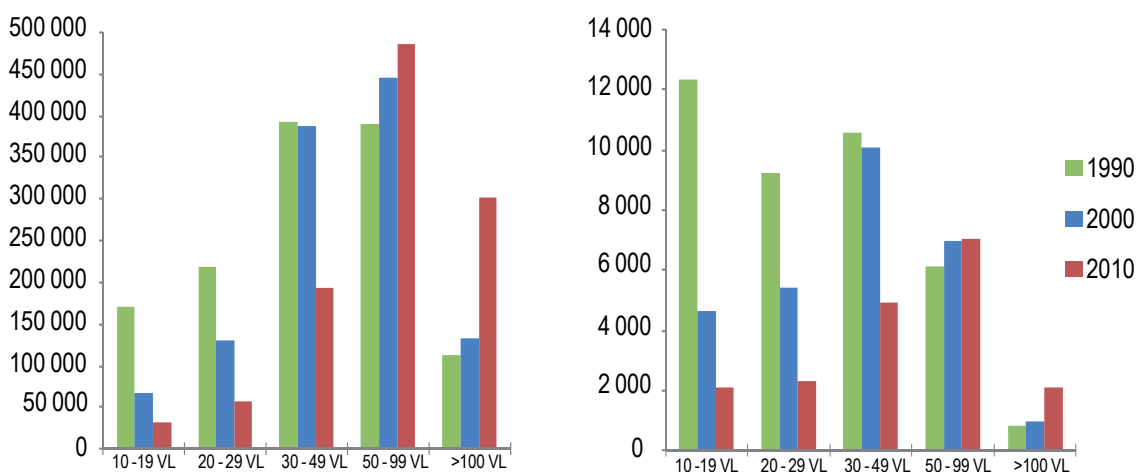


Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CCE

Répartition des effectifs de vaches laitières selon la taille des élevages

Répartition des élevages laitiers selon leur taille

Figure 2.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

jeunes éleveurs ont réalisé des stages à l'étranger, en premier lieu en Nouvelle-Zélande.

Présent partout dans le pays, l'élevage laitier est toutefois plus dense au sud d'une ligne Galway-Dublin qu'au nord. Le tiers du cheptel laitier est localisé dans le *South West* où la densité laitière est la plus forte (0,45 VL/ha de SAU). Suivent le *South East* et le *Mid West*, avec respectivement 22% et 16% du cheptel national, où la densité laitière, 0,3 VL/ha de SAU, est supérieure à la moyenne nationale (0,24 VL/ha). À l'inverse, la densité laitière est très faible dans le *West* où prédomine l'élevage allaitant. L'élevage laitier occupe surtout les régions les plus productives où les conditions climatiques sont les plus favorables à la production herbagère.

Un modèle laitier économiquement performant

La principale force de la production laitière irlandaise est son faible coût de production. Le « point mort », défini comme le seuil à partir duquel le prix du lait couvre toutes les charges avant la rémunération du travail, se situe en moyenne à 150 €/tonne sur la période 2005 à 2011, bien en-dessous de celui des autres grands pays producteurs d'Europe du Nord, d'après l'étude comparative réalisée par le Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Cet avantage tient au système de production dominant, qualifié de « *low cost* » qui est calé sur la croissance de l'herbe.

Les vaches sont généralement mises au pâturage en février, plus ou moins tôt selon les régions. Les éleveurs tirent ainsi parti, grâce à des vèlages groupés à la fin de l'hiver, de la forte croissance printanière des prairies en début de lactation. Les apports d'aliments concentrés ne sont pas négligeables, 860 kg/VL de moyenne en 2011 dans les élevages spécialisés distribués surtout en début de lactation. La conduite des pâturages est généralement rigoureuse : les vaches pâturent 3 à 4 jours la même parcelle dont la taille est adaptée aux besoins des animaux. Elles sont déplacées ainsi 6 à 7 fois dans différents paddocks avant de revenir dans la même parcelle. Elles ont une productivité modérée, en moyenne 5 340 kg en 2011, du fait de la distribution limitée d'aliments concentrés et de la courte durée des lactations, les vaches étant tarées à l'entrée de l'hiver.

Les surfaces dédiées à la production d'herbe ensilée ou enrubannée au printemps ou durant l'été, sont ensuite dédiées au pâturage lorsque la croissance de l'herbe est moins rapide en fin d'été et durant l'automne. Très économe en intrants et en investissements, un tel système permet de produire à bas coût.

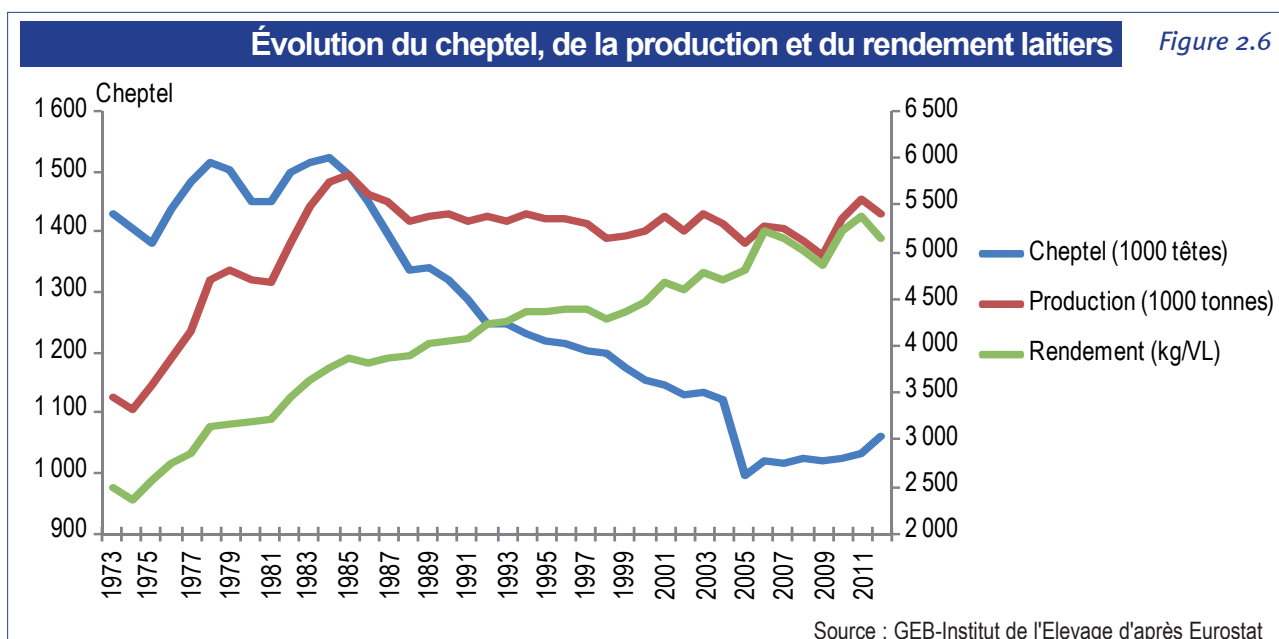
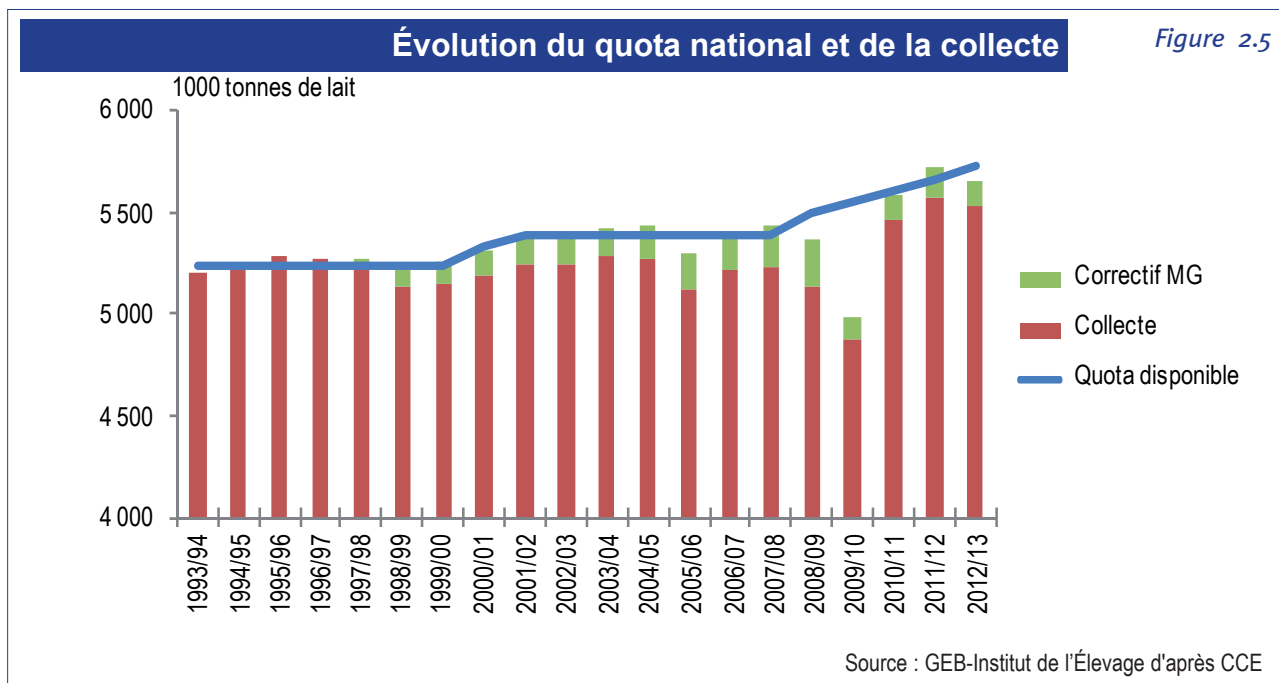
Seule une minorité, 2 000 sur les 19 140 livreurs, a une production très peu saisonnalisée. Ils fournissent toute l'année le lait nécessaire à l'approvisionnement du marché intérieur en laits conditionnés frais et en produits ultra-frais. Les vèlages sont plus étalés, avec toutefois un pic marqué à l'automne.

Des cessations laitières ralenties

La solidité et l'attractivité de la production laitière se répercutent par des cessations ralenties depuis 2008. Le nombre de détenteurs de quotas livraisons a même sensiblement progressé entre 2010 et 2011, signe de l'attrait croissant d'éleveurs allaitants pour le secteur. Auparavant le rythme des cessations laitières était modéré, 4 à 5% l'an. Toutefois, plus de 10 000 éleveurs laitiers recensés en 2000 ont entre-temps arrêté de livrer du lait, soit un bon tiers des éleveurs alors recensés. Les exploitations agricoles qui ont arrêté le lait sont comme partout en Europe du Nord les plus petites. Les élevages de moins de 10 vaches laitières ont disparu du paysage laitier : l'Irlande en comptait près de 4 000 en 2000. Le nombre d'élevages de 10 à 50 vaches a été divisé par deux. En revanche, les ateliers de 50 à 100 vaches sont numériquement stables, mais l'effectif moyen a sensiblement progressé, à 69 vaches en 2010. Enfin, les élevages de plus de 100 vaches recensés (2 080) ont plus que doublé en dix ans et l'effectif correspondant de vaches laitières qu'ils détiennent, presque 30% du cheptel national, a été multiplié par 2,5 sur la même période.

Les exploitations agricoles qui ont arrêté le lait, généralement les plus petites et les moins spécialisées, n'ont pas pour autant disparu du paysage agricole. La plupart des éleveurs se sont convertis et spécialisés dans la production de bovins viande. Résultat : de 72 000 en 2000, le nombre d'élevages spécialisés bovins viande est passé à 78 000 en 2010.

> > >



Une production laitière très contrainte

Depuis 2007, l'attractivité du secteur laitier est renforcée. Les revenus des éleveurs ont augmenté bien plus fortement que dans les autres secteurs, même s'ils n'ont pas été épargnés par la crise de 2009. La hausse du droit à produire de 1% l'an depuis 2008 ne suffit pas à satisfaire les appétits de croissance des éleveurs. Sauf en 2009, ils ont dans l'ensemble réalisé leur droit à produire. Le quota national demeure un obstacle à la croissance qui exaspère de plus en plus de producteurs et de transformateurs. La collecte nationale, correctif matière grasse compris, colle généralement au plus près du quota national. Cependant, deux campagnes 2009/10 et 2012/13 font exception à cette règle, durant lesquelles de très mauvaises conditions climatiques (pluviométrie excessive) ont perturbé la production laitière.

Un cheptel laitier peu productif

Le cheptel laitier irlandais ne diminue plus depuis 2005. Alors au plus bas, à un million de têtes, il est remonté depuis à 1,062 million de têtes fin 2012, probablement en raison de la hausse du droit national à produire. Auparavant, il baissait plus ou moins régulièrement, au rythme tendanciel de 1% par an entre 1990 et 2005, sous l'effet de la hausse modérée de la productivité par animal. Le rendement laitier est ainsi passé de 4 000 à 4 800 kg/vache/an en moyenne entre 2000 et 2005. Par la suite, il a bondi de 500 kg en 5 ans à 5 300 kg/VL en 2011 sous l'effet de très bonnes conditions climatiques et d'une distribution accrue d'aliments concentrés. Certes, la moins élevée d'Europe de l'Ouest et du Nord, la productivité du cheptel irlandais est visiblement très en-deçà de son réel potentiel génétique, même si la distribution d'aliments concentrés n'est pas négligeable. Elle est proche de 170 grammes de concentrés par litre de lait produit. Ce niveau est sensiblement supérieur à celui mesuré en Bretagne dans les exploitations membres des réseaux d'élevage.

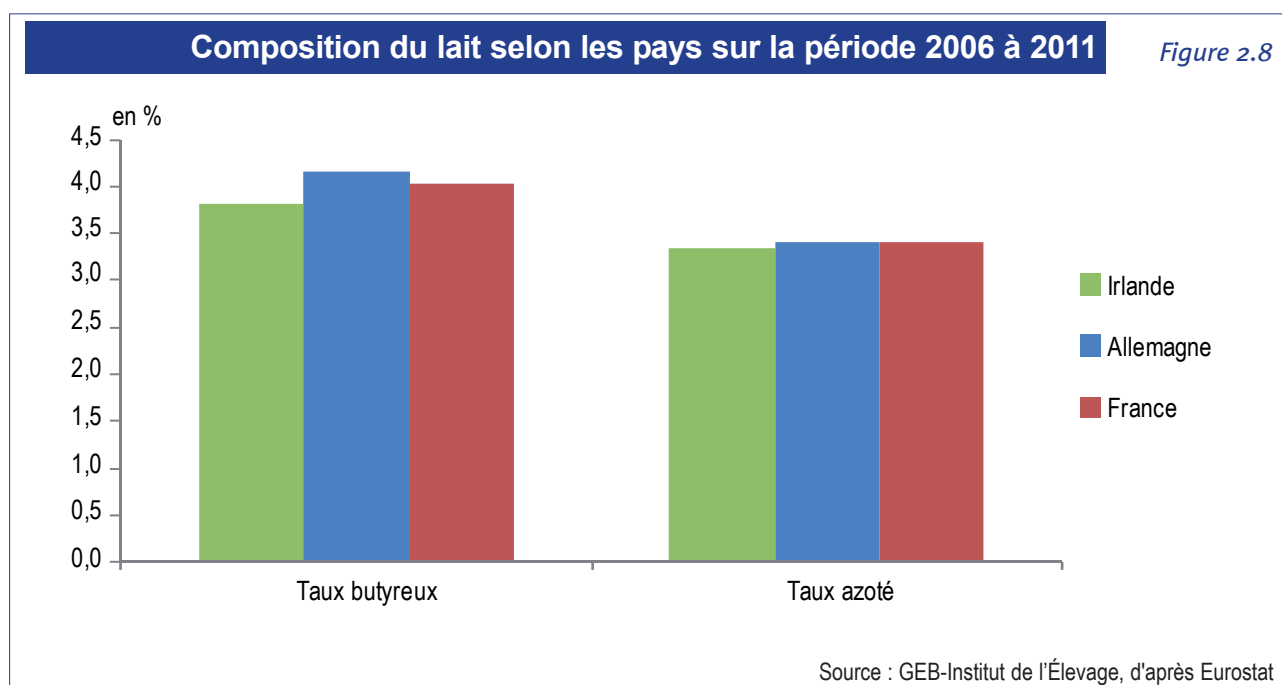
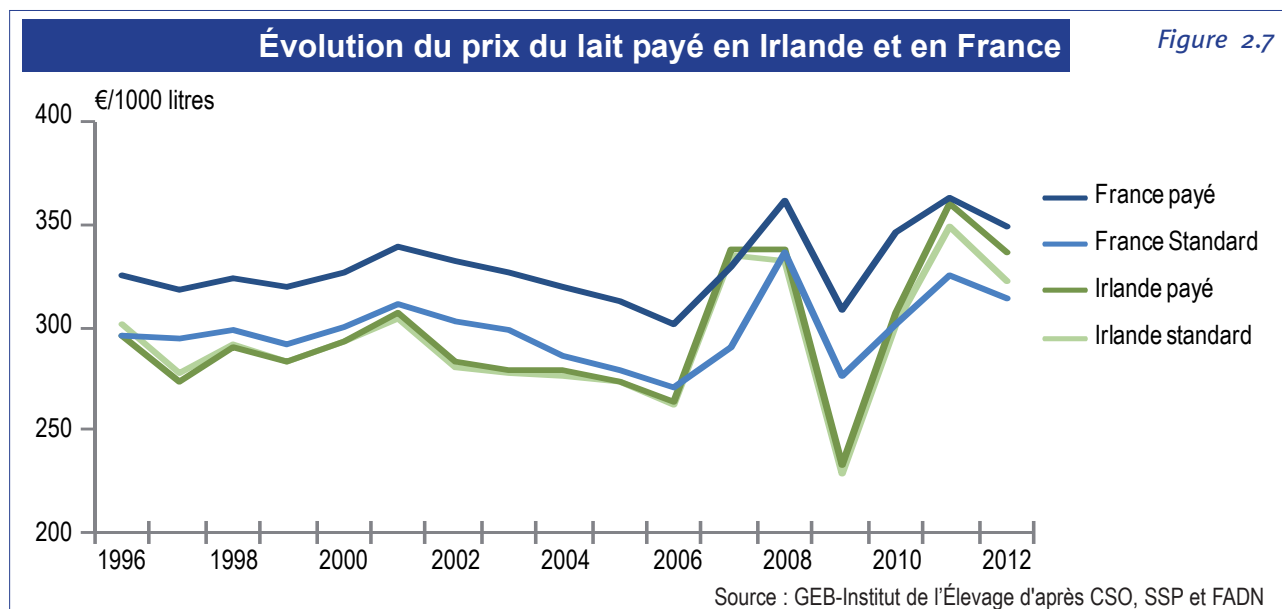
La race Holstein prédomine et constitue 95% du troupeau national. Néanmoins, les éleveurs pratiquent fréquemment le croisement. Une vache sur trois a été inséminée avec des semences de race à viande. Car les

éleveurs laitiers ne négligent pas le produit viande : le veau croisé, mâle comme femelle, a une meilleure valeur commerciale. À l'avenir, le croisement devrait reculer, car les éleveurs devront pouvoir disposer de davantage de veaux femelles en race pure pour accroître leur cheptel ou répondre à une demande commerciale forte en vue de la constitution de nouveaux troupeaux.

Mais d'importantes réserves de productivité

Les éleveurs irlandais disposent d'indéniables marges de progrès techniques, d'après les résultats obtenus dans les fermes de démonstration. En 2011, les 15 000 élevages laitiers spécialisés ont produit en moyenne 5 200 kg de lait par vache et 6 400 kg par hectare de surface fourragère, avec 55 vaches sur 53 ha de SAU dont 51 ha de SFP. Ces résultats sont bien inférieurs aux performances techniques d'élevages conduits avec précision dans des fermes de démonstration. L'une d'elles, située près de Kilkenny et gérée par Teagasc avec l'aide de Glanbia, produit 14 500 litres/ha de SFP avec seulement 100 à 150 kg de concentrés distribués par vache et par lactation et une tonne de fourrages stockés par vache. L'essentiel du système repose sur le pâturage des prairies, à raison de 2,75 UGB/ha de surface fourragère et d'une bonne productivité des vaches (5 000 kg/an). Ainsi les principales marges de progrès se situent d'une part dans la gestion des prairies (fertilisation, gestion plus précise du pâturage en fonction de la pousse de l'herbe et des disponibilités fourragères). Les élevages situés dans le sud du pays peuvent augmenter les chargements animaux, proches de 2 UGB/ha en moyenne, et les porter à près de 3 UGB/ha. Les marges de progrès se situent d'autre part dans l'amélioration des performances techniques du troupeau (fertilité, durée de lactation...). Les éleveurs peuvent bien entendu accroître la distribution d'aliments concentrés, encore très éloignée des volumes distribués dans les élevages britanniques ou néerlandais qui dépassent 2 000 kg/vache.

Les éleveurs disposent en outre de marges importantes de progression de l'intensification animale et fourragère de leur exploitation, même si le chargement moyen (1,85 UGB/ha de SFP) est au niveau du seuil permis (170 kg d'azote organique) par la directive nitrates. Car l'Irlande a obtenu une dérogation qui



porte le plafond à 250 kg/ha d'azote organique soit 2,9 UGB/ha. En 2012, seuls 20% des éleveurs laitiers dépassaient le seuil normal et ont demandé à bénéficier de la dérogation. Ils obtiennent une réponse favorable dès lors que leur élevage répond à plusieurs conditions requises : plan de gestion de l'azote certifié, analyse des sols et durée de stockage conforme, comprise entre 16 et 22 semaines selon les régions.

Une production laitière plutôt bien valorisée...

Le prix du lait versé aux éleveurs est de prime abord moins élevé en Irlande que dans les autres pays d'Europe du Nord : 306 €/1000 litres en moyenne en Irlande sur la période 2006 à 2011 d'après le RICA, contre 335 € en Allemagne comme en France. La composition du lait explique l'essentiel de l'écart de prix. Le lait irlandais est moins riche en matière solide utile (matière protéique plus matière grasse) que le lait produit en France. Les taux butyreux et protéique moyens sont respectivement de 3,82% et 3,34% en Irlande, et de 4,0% et 3,4% en France sur la même période 2006 à 2011. Ce prix bas du lait est en outre à relativiser avec le niveau des coûts de production plus faible en Irlande que dans les autres pays européens.

Le prix du lait est par ailleurs beaucoup plus volatil en Irlande qu'en France. Tombé à 229 €/1000 litres en 2009, il est remonté à 349 € en 2011 quand en France, il était au plus bas à 270 € en 2006 et au plus haut à 337 € en 2008. Et les écarts de prix mensuels sont encore plus spectaculaires allant du simple au double entre le plancher (214€) atteint mi-2009 et le plafond (424 €) atteint fin 2007 en Irlande.

Le principal atout de l'Irlande est sa forte densité laitière qui limite les coûts de collecte. Estimée à 2 tonnes de lait par hectare de SAU dans le sud du pays, elle reste néanmoins bien moindre qu'aux Pays-Bas (6 tonnes/ha) mais proche de la densité laitière en Bretagne (3 tonnes/ha de SAU).

...Malgré une forte saisonnalité

En revanche, elle présente un gros handicap en termes de coût de transformation qui est la très forte saisonnalité de la collecte, la plus prononcée au sein de l'Europe laitière. La collecte irlandaise varie de un à cinq entre le creux de lactation, qui dure deux mois

(décembre et janvier) et le pic qui intervient en mai. À l'étiage, seuls 10% des élevages livrent du lait qui entre dans la fabrication de laits conditionnés et de produits ultra-frais destinés au marché intérieur. Ce sont des élevages dont la production est relativement étale toute l'année grâce à des vêlages répartis entre le printemps et l'automne. Les 18 000 autres éleveurs tarissent leurs vaches à l'entrée de l'hiver, arrêtent la traite durant deux à trois mois, puis la reprennent généralement en février avec la période de vêlages qui débute lors de la remise à l'herbe des animaux.

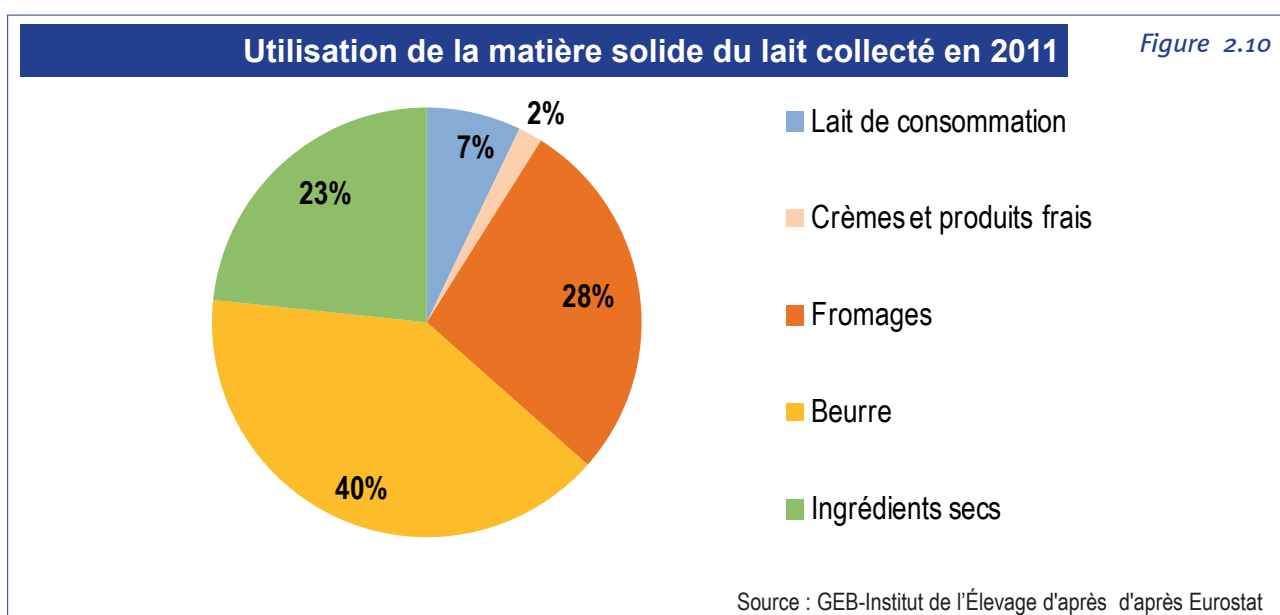
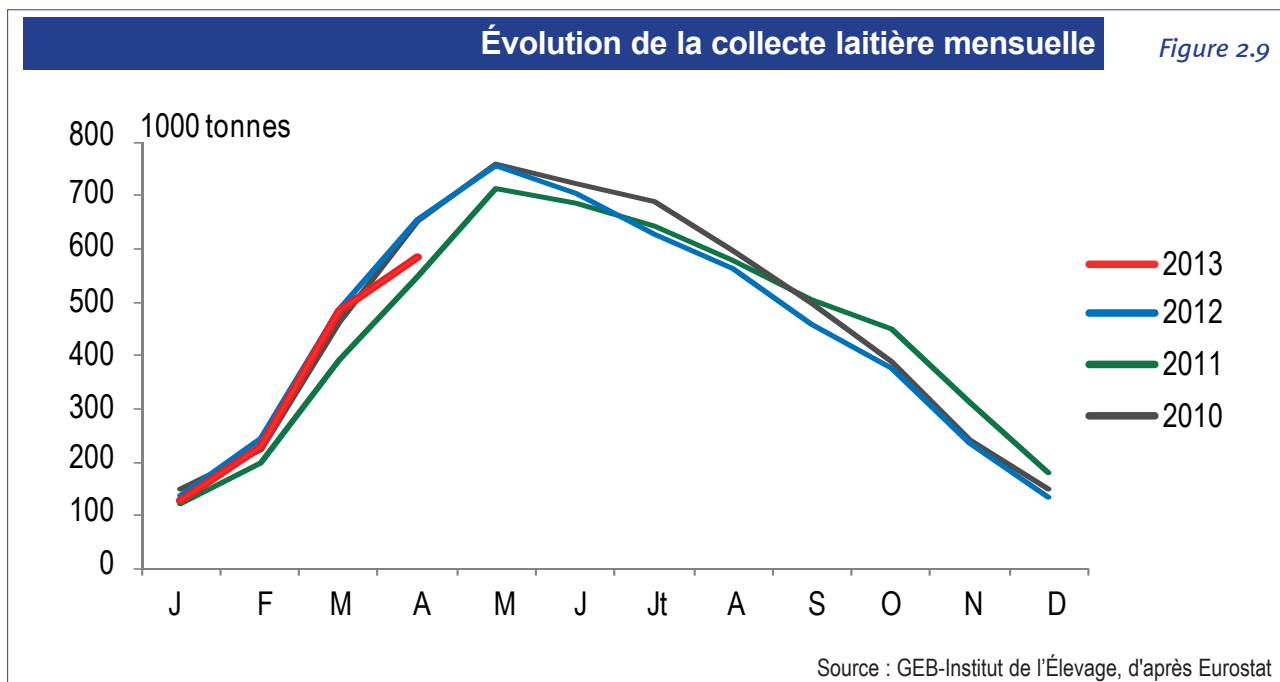
Si elle permet de produire du lait à bas coût, cette forte saisonnalité oblige les transformateurs à investir et entretenir des outils surdimensionnés qui doivent absorber sur un temps limité un afflux de lait. Ramené sur une année le taux moyen d'utilisation des équipements est médiocre et pénalise les coûts de fabrications, même si la gestion du personnel est généralement annualisée ce qui permet de fermer la plupart des usines de transformation (hors laits conditionnés) pendant quelques mois. De plus, la forte saisonnalité oblige aussi les industriels à disposer de surcapacités de stockage. Teagasc a cependant calculé que ce surcoût induit en aval était plus que compensé par l'adoption d'un modèle « *low cost* » en amont. Cependant, la transformation irlandaise est moins compétitive que la néozélandaise car elle demeure très atomisée.

...Malgré un marché domestique étroit

L'autre grand handicap pour la filière laitière est l'étroitesse de son marché domestique. Le pays ne compte que 4,6 millions d'habitants qui, à raison de 400 litres équivalent lait consommés annuellement, représentent un débouché équivalent à 1,8 million de tonnes de lait. Les fabrications nationales de produits de grande consommation ne couvrent cependant que 35 à 40% de la demande intérieure. Elles sont assurées par des transformateurs qui s'approvisionnent auprès d'éleveurs (10% de tous les éleveurs) dont la production est peu saisonnalisée. Ils bénéficient pour cela de prix du lait plus élevés en période hivernale.

Comme les Britanniques, les Irlandais sont de grands buveurs de laits liquides essentiellement pasteurisés. Ils en ont consommé 136 litres par personne en 2011 dont 15% des volumes achetés par les ménages provenaient du Royaume-Uni, essentiellement d'Irlande du Nord.

> > >



Ce sont en revanche de faibles consommateurs de yaourts (12 litres), de crème (2,3 litres) et de beurre (2,5 kg). Ils consomment également peu de fromages, à peine 7 kg, dont une bonne part est importée.

L'essentiel de la consommation de yaourts et de fromages est aussi couverte par des importations. Les deux marques françaises, Danone et Yoplait, sont bien implantées sur le marché irlandais. Danone commercialise des produits fabriqués en France. La coopérative Glanbia fabrique et commercialise des yaourts et fromages frais sous la marque Yoplait.

L'Irlande fabrique essentiellement du cheddar, affiné plus ou moins longtemps en fonction de ses débouchés, dont la quasi-totalité est exportée.

En 2012, l'Irlande a importé 54 000 tonnes de fromages dont une bonne part entre dans les achats des ménages et une part secondaire est utilisée dans la transformation ou réexportée. Le Royaume-Uni est le de loin le premier fournisseur (30 500 tonnes), devant l'Allemagne (7 500 tonnes), la France (3 400 tonnes), les Pays-Bas (1 700 tonnes) et l'Italie (1 200 tonnes). Le Royaume-Uni expédie majoritairement du cheddar, secondairement du fromage destiné à la fonte, des fromages frais, des fromages fondus et des fromages râpés. La France vend avant tout des fromages frais et des pâtes molles (camembert et brie).

...Malgré un mix fabrications typé

La filière irlandaise présente un mix produit typé. Plus du quart de la matière solide du lait entre dans les fabrications de fromages, un autre quart dans les ingrédients secs et 40% dans celles de beurre. Moins de 10% de la collecte sert à la fabrication de produits frais, en premier lieu à celle de laits conditionnés. Ce mix produit a sensiblement évolué depuis 2000. Les transformateurs ont quelque peu délaissé les fabrications de poudre de lait, ramenées de 86 000 à 67 000 tonnes en dix ans, au profit des fabrications de fromages, surtout de cheddar, dont les volumes ont bondi de 100 000 à 180 000 tonnes sur la même période. Ainsi, le supplément de collecte, permis depuis 2005 par la hausse du quota national, a été presque totalement transformé en fromages.

Malgré ce mix produit typé, la filière irlandaise valorise plutôt correctement la collecte laitière. Elle réalise

90% de son chiffre d'affaires à l'exportation. Les exportations totales de produits laitiers (laits infantiles compris), portées à 2,5 milliards d'euros en 2012 se font à part égale dans trois directions : un tiers vers le Royaume-Uni, un tiers vers l'UE continentale et un tiers vers les pays tiers. Les exportations ont progressé de 50% en valeur entre 2002 et 2012, essentiellement grâce à la hausse (+40%) des volumes, sans modification significative de la part respective des grandes destinations.

Trois produits, les laits infantiles, les fromages et le beurre, forment plus des deux tiers du chiffre d'affaires à l'exportation, loin devant les poudres de lait, maigre et grasses, (13%), les caséines (10%), et la poudre de lactosérum (4%).

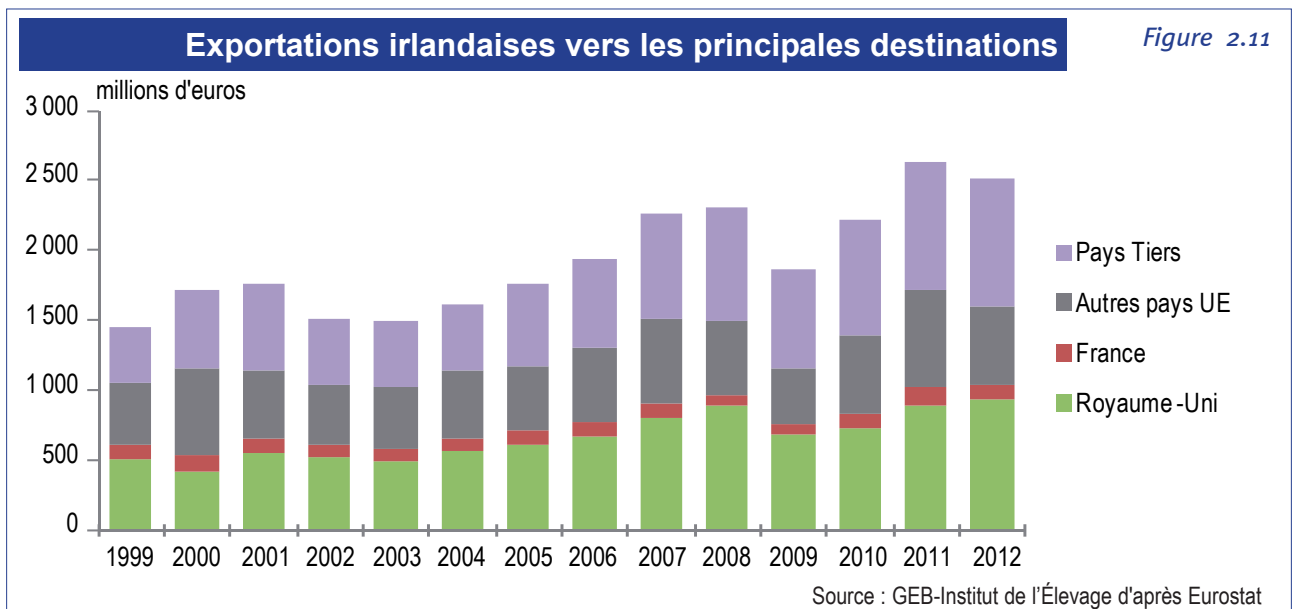
Les expéditions de laits infantiles, 105 000 tonnes, se font vers de multiples destinations, même si le Royaume-Uni, le premier débouché absorbe 40% des expéditions totales. Les exportations de fromages font jeu égal en valeur. À 158 000 tonnes en 2012, elles plafonnent depuis 2009, après avoir bien progressé depuis 2000. L'essentiel des volumes s'écoule au Royaume-Uni (60%), en second lieu sur le continent européen (25%) et en troisième lieu sur le marché mondial (15%). Le cheddar est de loin le premier fromage exporté, 125 000 tonnes, devant les fromages frais et les fromages fondus, 10 000 tonnes chacun en 2011.

Les ventes de beurre, troisième source de devises (483 millions d'euros en 2011), se font presque en totalité sur le marché européen. Elles ont fortement progressé à 68 000 tonnes sur le Royaume-Uni, devenu le premier client, devant l'Allemagne (43 000 tonnes) qui a aussi accru, mais plus modérément, ses achats. Les ventes sur la France, troisième client, ont en revanche fléchi à 13 000 tonnes.

Une bonne moitié (55%) des 86 000 tonnes de poudres de lait (grasses et maigre) exportées est commercialisée dans l'UE, en premier lieu au Royaume-Uni, et en second lieu aux Pays-Bas. L'autre moitié, écoulée sur le marché mondial, couvre une multitude de destinations, dont les principales, l'Algérie et la Chine, ont acheté respectivement 5 000 et 2 000 tonnes en 2011.

Tous produits confondus, les exportations irlandaises ont doublé en valeur vers les pays tiers en 10 ans et ont progressé de 50% vers l'UE. Autrement dit, une

> > >



bonne part des fabrications supplémentaires, qui découlent de la hausse de la collecte, a été commercialisée sur le marché mondial.

Un secteur de la transformation encore peu concentré

La stratégie de croissance de la filière laitière repose sur la transformation de la collecte en ingrédients laitiers exportés sur le marché mondial, copiant ainsi le modèle néozélandais et se plaçant ainsi en situation de concurrence. Si l'élevage laitier présente de nombreux atouts pour affronter la concurrence internationale, la transformation est en revanche le maillon faible de la filière laitière irlandaise.

Comme en Nouvelle-Zélande, au Danemark ou aux Pays-Bas, les collecteurs et les transformateurs sont presque exclusivement des coopératives. Mais à la différence de ces trois pays, le paysage est fragmenté. Il demeure une trentaine de coopératives dont la plupart n'assure que la collecte. Une dizaine de coopératives, plutôt de taille moyenne et d'implantation régionale, transforment leur collecte en produits basiques qui sont surtout commercialisés par l'*Irish Dairy Board*, coopérative de troisième niveau spécialisée à l'export.

Trois opérateurs transforment les deux tiers de la collecte nationale : Glanbia (32%), DairyGold (21%), et Kerry Group (13%). Seule DairyGold fonctionne comme une coopérative toujours détenue à 100% par les éleveurs coopérateurs.

En revanche, les deux autres ont ouvert leur capital. Elles ont créé des holdings et des filiales afin d'obtenir des fonds extérieurs et de se développer à l'international. Elles ne sont plus vraiment pilotées par les éleveurs/coopérateurs. La gouvernance de ces sociétés s'en trouve modifiée et le pouvoir des éleveurs coopérateurs dilué. Le groupe Glanbia projette d'investir 180 millions d'euros d'ici 2020 pour accroître de 60% les capacités de transformation de sa filiale irlandaise, repassée sous le contrôle majoritaire de Glanbia Cooperative Society (la coopérative à l'origine du groupe international du même nom). En Irlande, Glanbia Ingredients Ireland transforme 1,6 milliard de litres en 180 000 tonnes de produits dont la moitié est exportée vers 50 destinations.

De son côté, Kerry Group, numéro 3, paraît de moins en moins impliqué dans le secteur laitier. La coopérative à l'origine du groupe ne possède plus que 23% du capital de Kerry Group et envisage de se désengager davantage. En 2011, elle a ramené de 20 à 10% sa contribution minimale du capital social dans le capital du groupe. Cela peut permettre à la coopérative de réduire sa participation, de redonner aux adhérents la possibilité de récupérer en liquidités ou bien de réinvestir à titre individuel dans le capital de Kerry group. Cela permet au groupe d'émettre des actions sur le marché et ainsi d'obtenir des fonds pour financer ses investissements. Les éleveurs membres de la coopérative possèdent à titre individuel 45% du capital de Kerry Group.

Les deux principaux transformateurs, Glanbia et DairyGold, ont projeté d'investir respectivement 180 millions et 150 millions d'euros. Leurs projets s'ils se concrétisent ne doivent pas pour autant dispenser les efforts de modernisation et de restructuration que devront faire les autres opérateurs qui ensemble transforment l'autre moitié de la collecte.

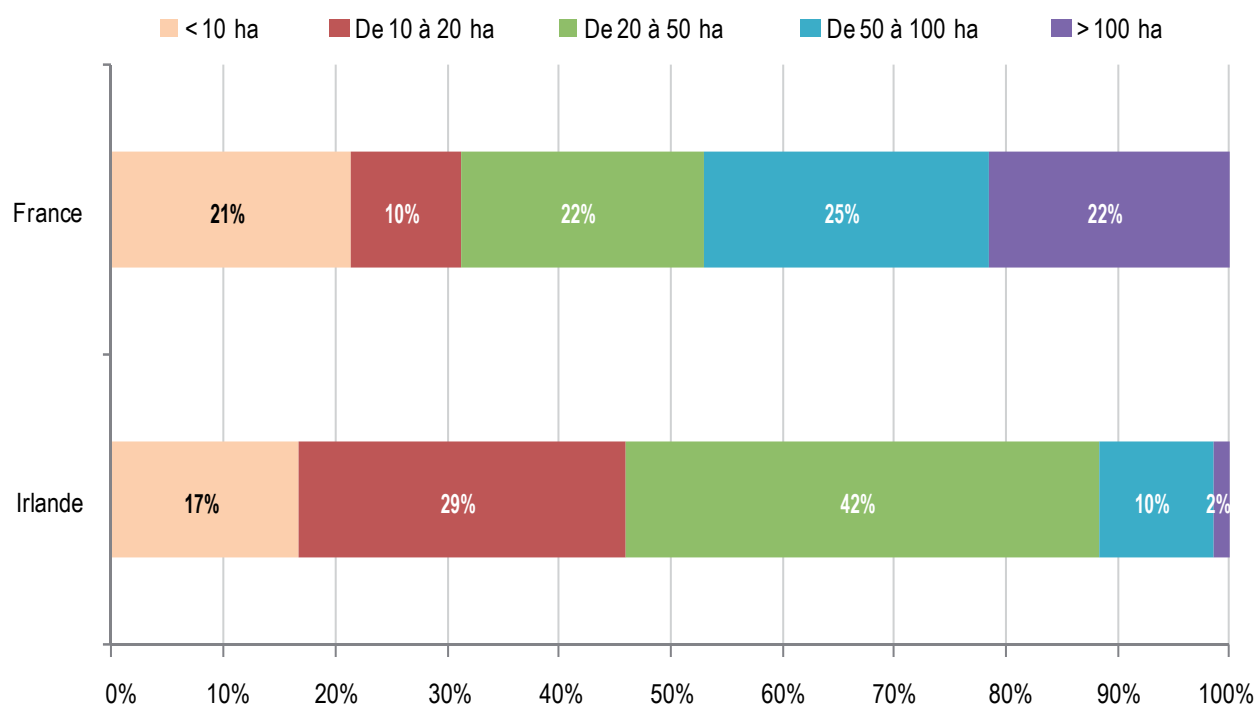
Les investissements nécessaires pour accompagner la croissance de la production laitière sont estimés à 900 millions d'euros d'après l'IFA, dont 400 millions d'euros dans la transformation proprement dite et 500 millions d'euros dans le financement des besoins en fonds de roulement supplémentaires.

Or, les petites coopératives manquent de fonds propres et le secteur bancaire manque de ressources pour aider un secteur jugé à risque. Les éleveurs devront financer l'essentiel des investissements nouveaux et supplémentaires que devront effectuer les petites coopératives pour absorber le lait supplémentaire. En revanche, le secteur bancaire s'intéresse de plus en plus aux élevages laitiers devenus florissants depuis la crise financière. Ces derniers présentent de solides garanties bancaires, grâce à un foncier toujours cher et des exploitations agricoles faiblement endettées, ce qui devrait faciliter les investissements dans les exploitations laitières. Les besoins en investissement sont estimés à 1,5 milliard d'euros pour accroître la production laitière de 50%.



Répartition des exploitations bovines spécialisées-orientation élevage et viande selon leur SAU (%)

Figure 3.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat - RA 2010

3

Une filière viande bovine face à ses contradictions

Comme le lait, la viande bovine est un secteur de poids dans l'agriculture irlandaise, tant en valeur qu'en emplois, en amont comme en aval. Mais la filière viande bovine est peu structurée. Contrairement au secteur laitier, le modèle coopératif est inexistant et les abattoirs sont tous privés. Et si le *Food Harvest 2020* a permis de tisser quelques liens entre les différents maillons de la filière, notamment autour de projets de recherche, les rapports entre les uns et les autres sont en général tendus.

Outre quelques veaux et broutards envoyés en vif vers les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie, l'Irlande exporte 90% de sa production sous forme de viande bovine abattue. Autrefois exportée à bas prix vers les pays tiers à grand renfort de restitutions, la viande bovine irlandaise s'est vue forcée de se recentrer sur les pays de l'UE avec la fermeture de nombreux marchés tiers suite aux épisodes d'ESB puis de fièvre aphteuse. Ceci a incité la filière irlandaise à s'orienter vers un positionnement de plus en plus qualitatif. Aujourd'hui, les abatteurs visent les segments haut de gamme du marché européen, avec des produits de plus en plus marqués, en mettant en avant le bœuf à l'herbe, ainsi que l'agriculture biologique ou les races allaitantes anglo-saxonnes. Une stratégie qui paye, mais qui a du mal à suivre côté éleveurs quand

ils optent pour le jeune bovin plutôt que le bœuf pour gagner en rentabilité et quand le cheptel laitier reprend de l'importance.

Un élevage allaitant « *low cost* » dans des systèmes spécialisés, sur des structures de petites tailles

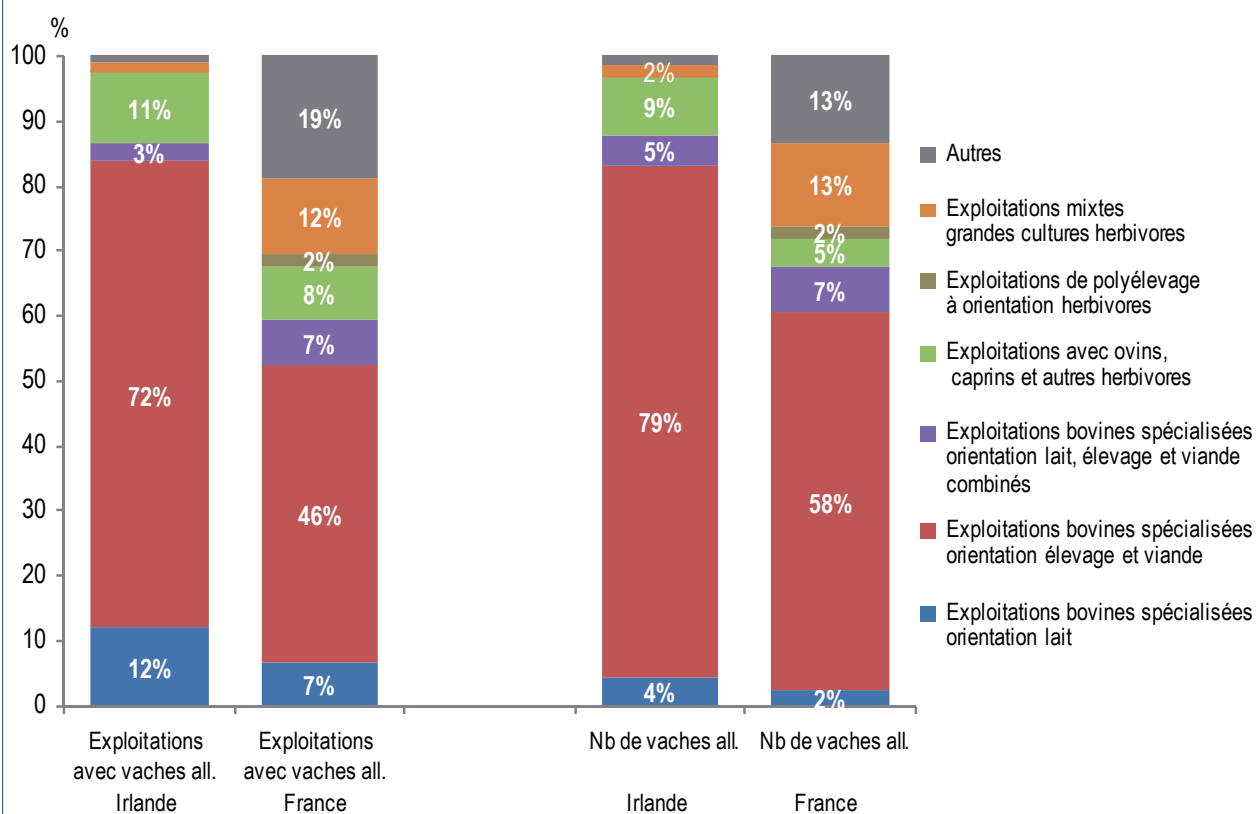
Les exploitations bovines viande irlandaises sont de petite taille. 46% d'entre elles disposent de moins de 20 ha (31% en France) et seulement 12% d'entre elles font plus de 50 ha (47% en France). L'exploitation moyenne irlandaise compte 31 UGB sur 28 ha (67 UGB sur 62 ha en France).

Ceci est la conséquence de l'immobilisme des structures dû au fort attachement à la terre et au prix élevé du foncier. Entre les deux derniers recensements agricoles, l'Irlande n'a perdu que 1 600 exploitations agricoles (-1% en 10 ans !). Le nombre d'exploitations irlandaises avec vaches allaitantes ne s'est réduit que de 5%, contre une baisse de 29% en France. Et si l'on ne tient compte que des exploitations spécialisées bovines viande, leur nombre a même légèrement progressé, passant de 72 140 à 77 740 au total. Une progression alimentée par la spécialisation de certaines exploitations qui, en

> > >

Les exploitations avec vaches allaitantes par type de systèmes en 2010 en Irlande et en France

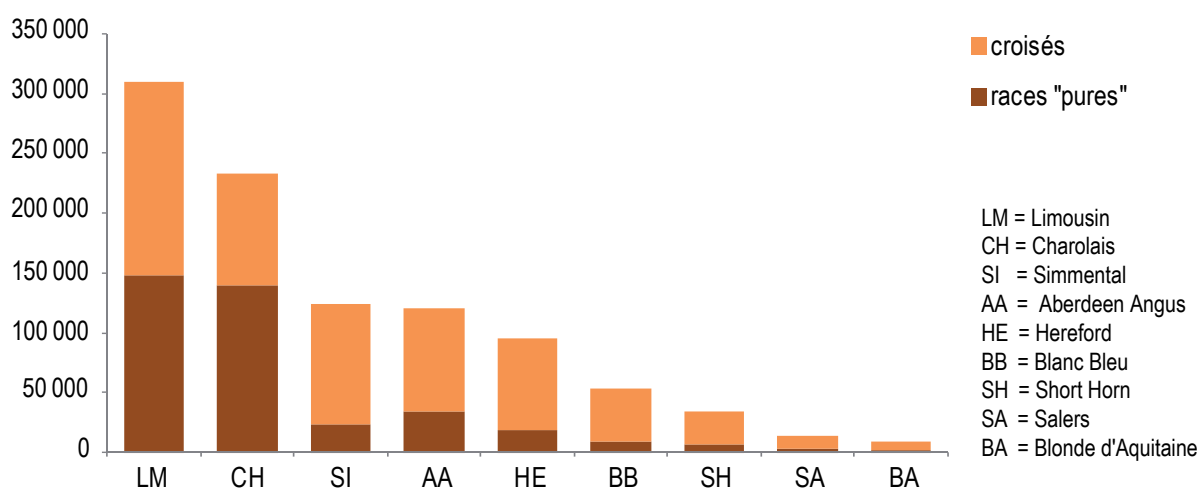
Figure 3.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat - RA 2010

Races des veaux nés en 2011 en Irlande

Figure 3.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après AIM

abandonnant l'élevage ovin ou le lait, ont changé d'orientation technico-économique.

Les exploitations spécialisées bovins viande détiennent 79% des vaches allaitantes irlandaises, ainsi que 61% des mâles de 1 à 2 ans et 72% des mâles de plus de 2 ans. À l'échelle des exploitations, l'élevage allaitant a donc en Irlande moins d'interactions qu'en France avec le secteur des grandes cultures ou le secteur laitier, ce que suggèrerait déjà la répartition géographique des productions (partie I.4).

Une autre particularité de l'élevage irlandais est la faiblesse des investissements en bâtiments et matériel qui en fait un élevage « *low cost* ». Selon le RICA, les naisseurs irlandais avaient en 2009 un revenu moyen légèrement supérieur au niveau français pour une dimension d'exploitation moyenne trois fois inférieure. Ceci ne s'explique ni par le niveau de chiffre d'affaires (inférieur au chiffre français ramené par UGB), ni par le niveau des charges opérationnelles (proche du niveau français). C'est bien d'une part le niveau des aides (plus élevées en Irlande de l'ordre de 39%) et d'autre part la faiblesse des charges fixes, presque moitié moindre en Irlande ramenés par UGB, qui expliquent ce niveau de revenu.

Dans ces exploitations peu modernisées et peu mécanisées, le travail est réalisé par une main-d'œuvre que l'on pourrait qualifier de pléthorique. Étant donné leur structure, les exploitations viande bovine irlandaises requièrent souvent moins d'une UTA. Selon le calcul SMD (*Standard Man Day*) réalisé par *Teagasc*, seulement 6% des exploitations orientées naissance et 15% des exploitations orientées engraissement nécessitent plus de 0,75 UTA et peuvent être considérées comme des exploitations à temps plein (contre 94% pour les exploitations laitières). Et il y aurait en moyenne deux fois plus d'UMO disponibles que d'UMO nécessaires dans les exploitations bovins viande, ce qui ne pousse pas à la simplification ou à la mécanisation du travail.

Un cheptel allaitant constitué par croisements

Le cheptel irlandais de vaches allaitantes s'est constitué à partir du troupeau de vaches laitières dont un tiers est croisé chaque année avec des races

allaitantes. Les races continentales, et en particulier Limousine et Charolaise, sont de plus en plus présentes dans le cheptel de vaches allaitantes. Ceci témoigne d'une adaptation à la demande du marché continental, en particulier français et italien, devenu stratégique depuis la crise de la fièvre aphteuse de 2001 et la fermeture du débouché des pays tiers.

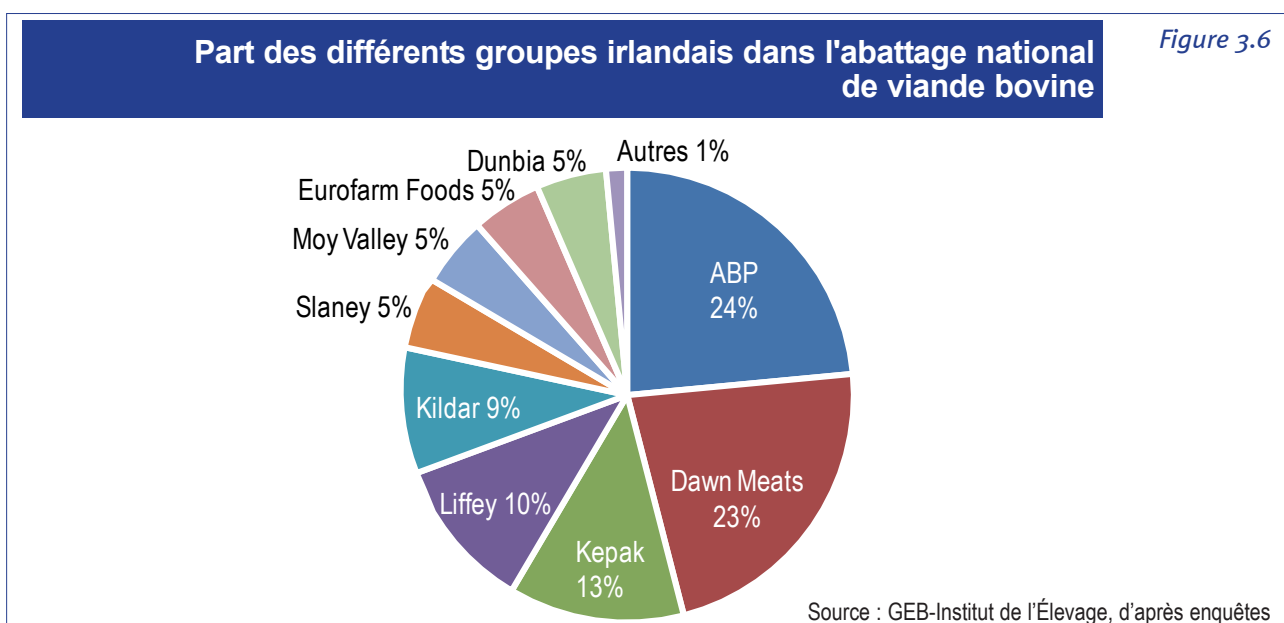
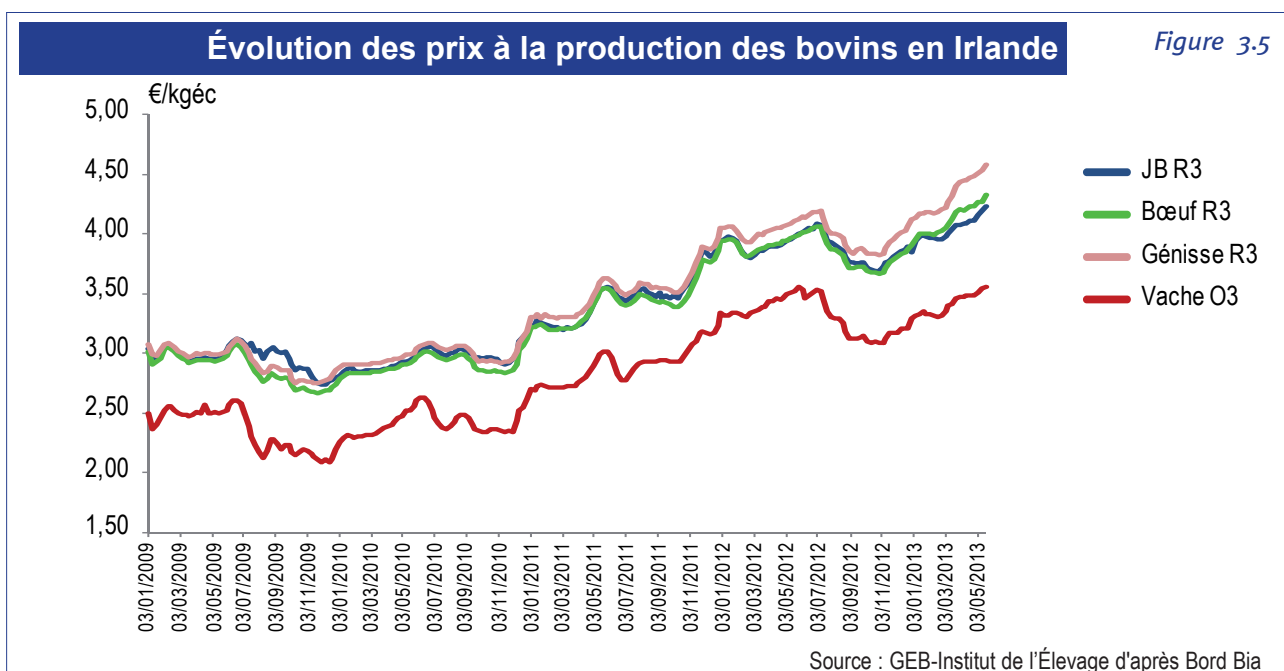
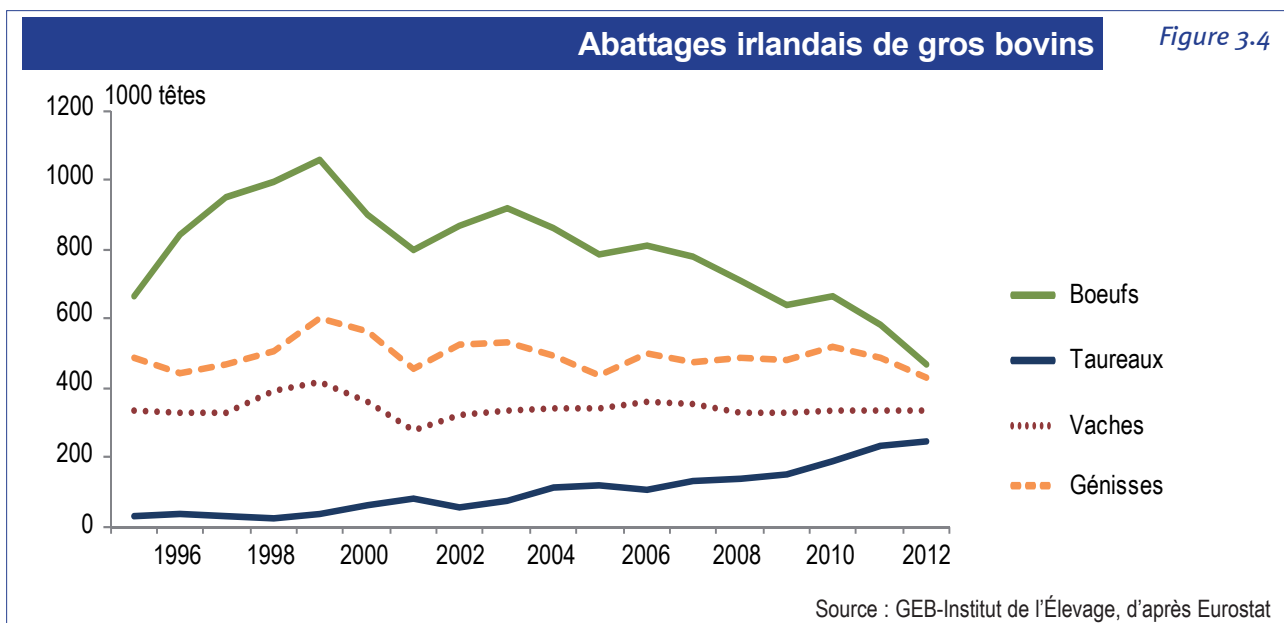
Les données de la base AIM (*Animal Identification and Movement*) montrent que 25% des génisses de renouvellement du cheptel allaitant sont issues des exploitations laitières : un peu plus de la moitié d'entre elles sont croisées lait x races continentales, le reste est issu de croisement lait x races traditionnelles. Mais le croisement ne s'arrête pas là. En effet, parmi les 75% de génisses de renouvellement issues du cheptel allaitant, 61% sont issues de croisements entre deux races à viande différentes.

La notion de race pure est donc très éloignée des considérations de la plupart des éleveurs irlandais. En effet, les Irlandais sont fiers de leurs troupeaux bigarrés, le croisement étant pour eux un moyen de conserver de bonnes qualités maternelles et de trouver de la vigueur hybride. Selon *Teagasc* (Michael Drennan and Mark McGee, 2008), une vache croisée conduit à un gain de 13% en termes de poids vif de veau sevré par vache obtenu pour un même taureau par rapport à la moyenne des races pures correspondantes. Et utiliser un taureau d'une troisième race augmente encore de 8% le poids du veau sevré.

De plus en plus de taurillons et de moins en moins de bœufs

Le bœuf, production traditionnelle permettant de valoriser l'herbe, reste le premier type de bovin produit. C'est un bœuf de 24 à 30 mois, fini à l'auge à l'automne et en hiver après deux saisons de pâturage, pour un poids moyen de carcasse de 357 kg sur les cinq dernières années. Mais le bœuf a du plomb dans l'aile. Le nombre de bœufs abattus s'est en effet réduit de 46% en 10 ans. Ainsi les bœufs, qui comptaient pour 49% des effectifs de bovins abattus en Irlande en 2002, ne représentaient plus que 32% des abattages en 2012.

C'est le jeune bovin qui lui vole la vedette auprès des éleveurs. La part des mâles non castrés dans les abattages est passée de 3% en 2002 à 17% en 2012.



Et tout porte à croire que la tendance à l'œuvre se poursuivra. La production de jeunes bovins s'est tout d'abord développée avec l'entrée en vigueur de l'Agenda 2000 : produire des jeunes bovins, dont la PSBM était en outre revalorisée, permettait à l'éleveur d'abaisser le chargement sur son exploitation et de toucher la prime à l'extensification. De plus en plus d'éleveurs ont arrêté de castrer leurs veaux et la production de taurillons s'est faite moins marginale. Aujourd'hui, c'est la meilleure rentabilité de cette production à cycle plus court par rapport au bœuf qui encourage à délaissier la production traditionnelle de mâles castrés. Les jeunes bovins sont finis au pâturage avec complémentation et sont abattus autour de 18 mois, à un poids moyen de 376 kg sur les cinq dernières années.

La part des génisses dans les abattages est quant à elle stable dans le temps. Les génisses représentaient 29% des abattages en 2012 contre 30% en 2002. Les génisses sont traditionnellement finies au pâturage sans complémentation et sortent donc plus jeunes et plus légères que les bœufs. Elles ont atteint un poids de carcasse moyen de 286 kg sur les cinq dernières années.

Des prix à la production en forte hausse ces dernières années

Les prix à la production ont considérablement augmenté ces trois dernières années. En mai 2013, les prix des bœufs (à 4,33 €/kg de carcasse) dépassent de 48% leur niveau de mai 2010, les prix des jeunes bovins (à 4,24 €/kg) de 43%, ceux des génisses (4,58 €/kg) de 53%, ceux des vaches de 41% à 3,56 €/kg. En moyenne sur l'année 2012, les prix des bœufs ont affiché une hausse de 12% par rapport à 2011 et de 33% par rapport à 2010. Les prix ont commencé à progresser en 2011, profitant de la flambée des cours en Europe due à l'ouverture du marché turc, bien que l'Irlande ait été trop éloignée pour fournir la Turquie en viande fraîche lors de cette période d'euphorie. Les cours ont continué sur leur pente ascendante en 2012 en raison de la pénurie de bovins finis sur le marché irlandais. Le retour d'une production plus conséquente en 2013 n'a pas inversé la tendance, les prix profitant depuis février de la « renationalisation » du marché des îles britanniques suite au scandale du « *horse gate* ».

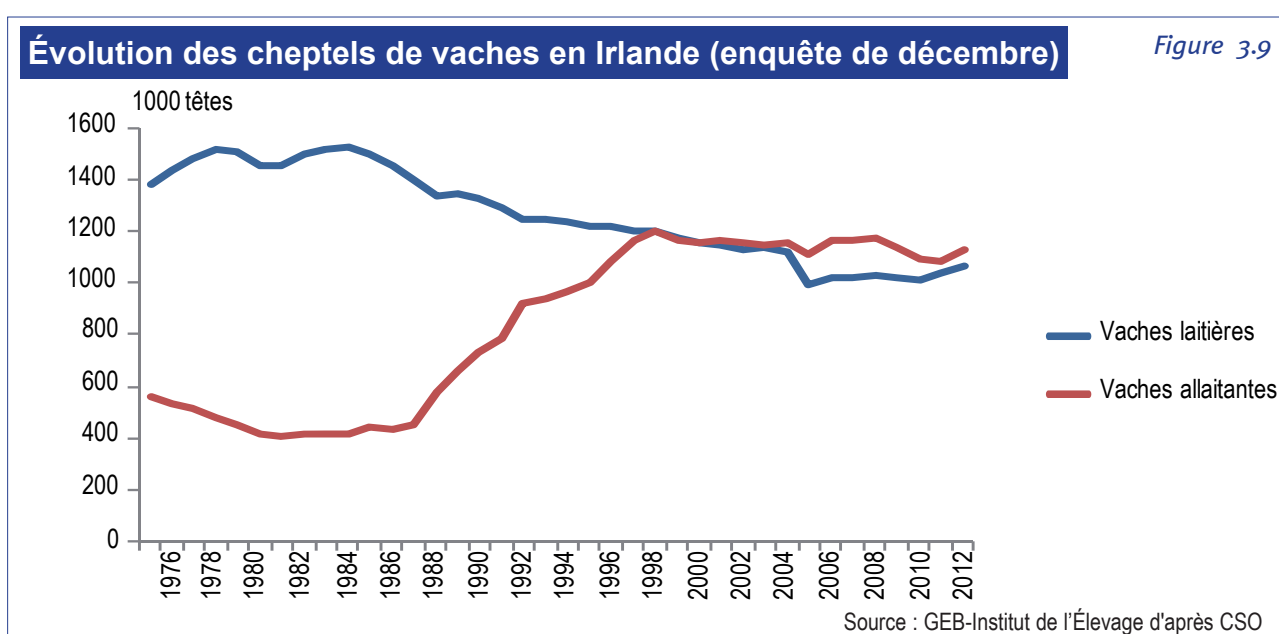
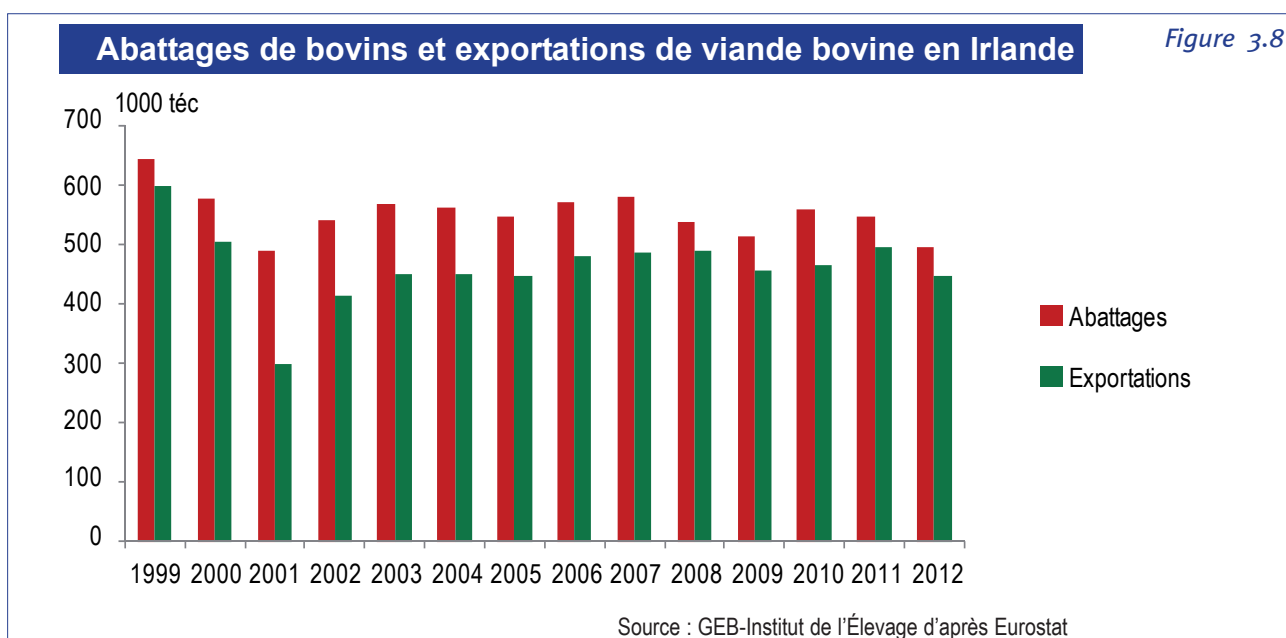
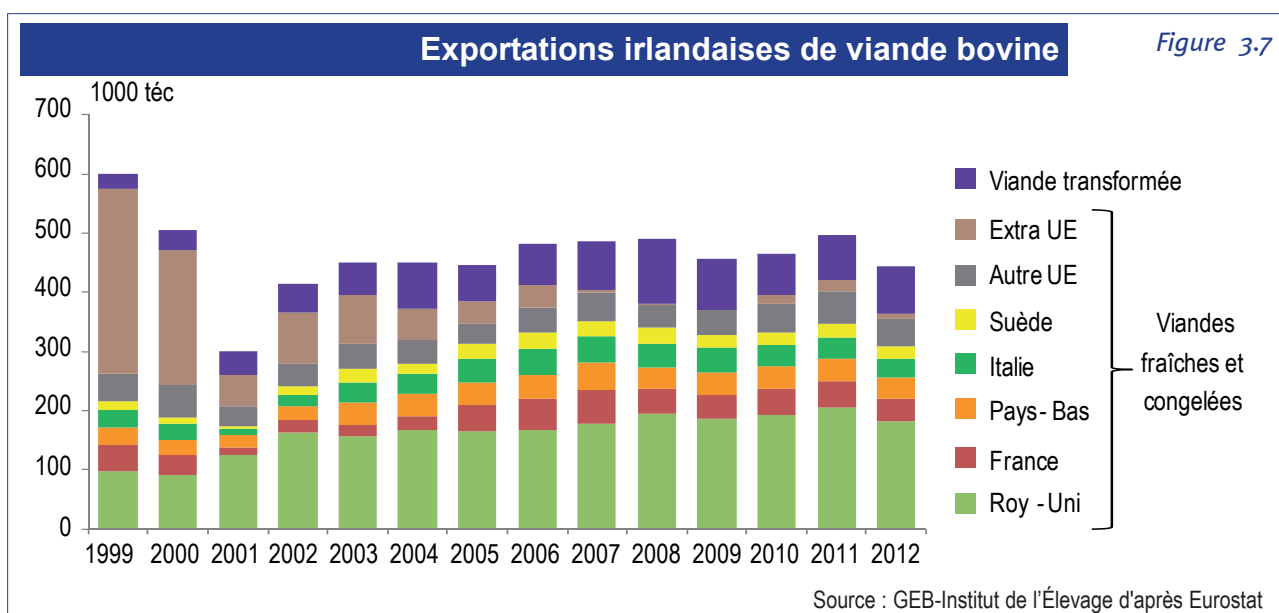
L'industrie de la viande mise sur la valeur ajoutée

L'Irlande compte 29 abattoirs principaux, dont le débouché principal est l'exportation. Ces abattoirs ont une capacité moyenne de 60 000 têtes par an, soit environ 20 000 têtes. Les plus grands d'entre eux abattent 90 000 têtes par an (soit 30 000 tonnes). Les petits abattoirs locaux ne font à eux tous que 75 000 têtes par an. Les abattoirs irlandais sont tous de statut privé et appartiennent à de grandes familles implantées de longue date. Ainsi le groupe ABP appartient à la famille Goodman, Kepack à la famille Keating, Liffey à la famille Mallon, Dunbia à la famille Dobson... Les deux premiers abatteurs (ABP et Dawn Meats) font presque la moitié des abattages irlandais. Ils sont suivis de Kepak (environ 13% des abattages nationaux), Liffey (11%) et Kildar (9%).

L'Irlande exporte 90% de la viande bovine qu'elle produit. Jusqu'en l'an 2000, les ventes étaient majoritairement tournées vers les pays tiers, en profitant des restitutions à l'exportation. Puis avec la fermeture des frontières lors des épisodes de fièvre aphteuse et d'ESB les ventes se sont recentrées sur l'Union européenne. Ainsi, le Royaume-Uni, avec la moitié des volumes expédiés (de la viande de bœufs, de génisses, mais aussi des avants de jeunes bovins pour l'industrie du *hamburger*), est devenu le débouché privilégié pour les abatteurs irlandais. Il est suivi de la France (11% des viandes fraîches et congelées ; essentiellement des aloyaux de vaches et dans une moindre mesure de bœufs et génisses, mais aussi du minerai), des Pays-Bas (10% ; principalement des avants de jeunes bovins), de l'Italie (9% ; des arrières de jeunes bovins et de génisses) et de la Suède (6% ; essentiellement de la viande de vache). En 2012, les pays tiers ne pesaient plus que 2% dans les exportations irlandaises, pour moitié vers la Russie.

En raison de sa position insulaire et excentrée, l'Irlande doit faire face à de fortes contraintes logistiques et à des coûts de transport élevés (de l'ordre de 6 centimes/kg pour le Royaume-Uni, 14 centimes pour la France ou 19 centimes pour l'Italie). Ainsi la viande est exportée à 85% sous forme désossée pour une meilleure optimisation du transport. Cela permet en outre de vendre les différentes pièces là où elles se valorisent le mieux et de

> > >



trouver ainsi un équilibre optimal entre les très nombreux clients. Les 15% restant sont vendus avec os, principalement vers le voisin britannique (71%).

Depuis 4 ou 5 ans, on assiste à une montée en gamme de la viande irlandaise. L'augmentation des prix à la production a incité les abatteurs à donner de plus en plus de valeur à leurs produits et à viser le segment haut de gamme du marché européen. La suspension pelvienne est devenue chose courante et les temps de maturation se sont allongés pour garantir la tendreté de la viande. Cela s'est accompagné du développement de nombreuses marques premium qui mettent en avant les atouts environnementaux de l'élevage à l'herbe irlandais, les races anglo-saxonnes, ou encore les durées de maturation. Ainsi, les opérateurs irlandais se sont fait une place de choix dans le secteur de la restauration gastronomique par exemple, et ce dans de nombreux pays européens. Les abatteurs ne voient donc pas d'un bon œil la chute de la production de bœufs au profit des jeunes bovins et espèrent fermement que le troupeau allaitant ne cèdera pas trop de terrain au troupeau laitier, qui ne bénéficie pas de la même image.

Le nerf de la guerre restant le nombre de têtes à abattre, les abatteurs ont bien du mal à faire passer des messages par les prix. Ainsi, pour se garantir un approvisionnement régulier, ils paient les jeunes

bovins presque autant que les bœufs alors même que la valorisation qu'ils en font n'est plus la même, surtout depuis que la crise économique touche les pays du sud de l'Europe. Seules les génisses semblent réussir à se démarquer, l'écart de prix avec les mâles allant croissant.

La production ne devrait pas sensiblement progresser

Après une baisse de 2% en 2011, les abattages de bovins en Irlande ont chuté de 10% en 2012 pour tomber à 492 000 têtes, leur plus bas niveau depuis 2001, année marquée par la seconde crise de l'ESB. 2012 sera sans nul doute un point bas dans la production irlandaise de viande bovine : entre la recapitalisation, tant laitière qu'allaitante, et les niveaux élevés d'export en vif en 2010, les abatteurs irlandais n'ont pu que se serrer la ceinture. L'année 2013 devrait être plus clémente pour eux, en tous cas sur le plan des volumes qui devraient revenir à des niveaux proches de 2011.

Fin 2012, les cheptels de vaches enregistraient de nettes hausses tant en laitières (+2,3%) qu'en allaitantes (+2,0%), dopés par les bons prix du lait et de la viande, mais aussi certainement par le vent d'optimisme porté par les filières, qui ne cessent de se référer au rapport « *Food Harvest 2020* ».



L'INDUSTRIE DE LA VIANDE PROFITE D'UNE POLITIQUE SOCIALE ET FISCALE PLUS AVANTAGEUSE QU'EN FRANCE

La grande majorité des salariés du secteur de la viande est rémunérée au salaire minimum : Seuls les 2% les plus qualifiés atteindraient un salaire de 12 à 14 €/h. En Irlande, le salaire minimum, 8,65 €/heure en 2013, est inférieur de 8% à celui appliqué en France (9,43 €). Il est en outre plus bas pour les salariés débutants (6,06 €/h pour les moins de 18 ans ; 6,92 €/h pour les salariés âgés de plus de 18 ans et en première année dans leur premier emploi ; 7,79 pour les salariés de plus de 19 ans ou en seconde année dans leur premier emploi.

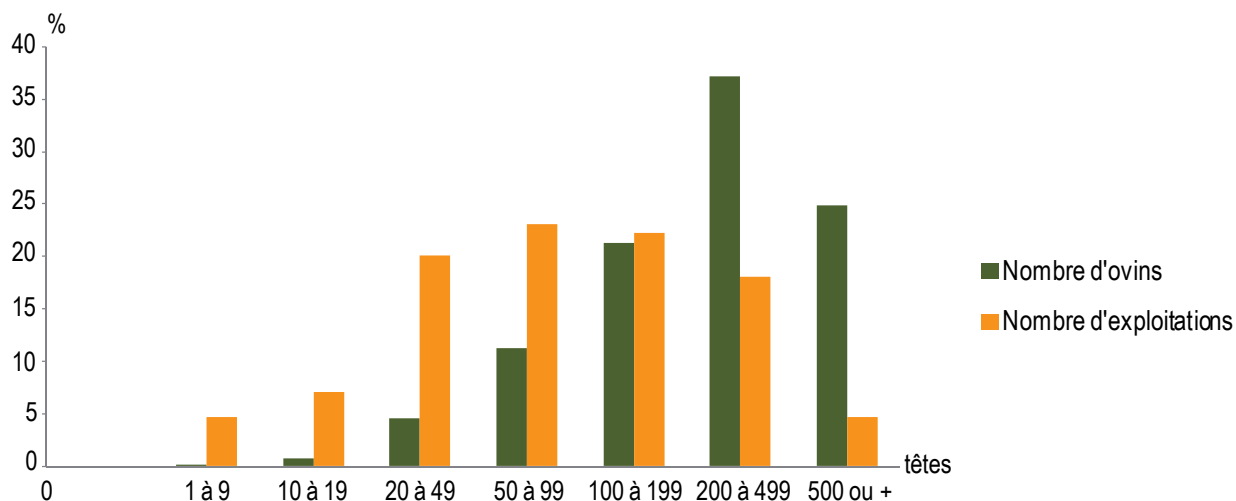
Le temps de travail est de plus très flexible. Il peut aller de 20 h à 40 h par semaine en fonction de l'activité. Les travailleurs sont rémunérés à la semaine en fonction du nombre d'heures réalisées. La plupart des salariés sont des travailleurs immigrés, qui représentent aujourd'hui 90% de la main-d'œuvre et sont employés dans des conditions en général précaires. Lors du boom économique qu'a connu leur pays au début des années 2000, les Irlandais ont en effet délaissé le secteur de l'industrie pour profiter des opportunités dans le secteur tertiaire, conduisant les abattoirs à se tourner vers de la main-d'œuvre immigrée.

Les cotisations sociales sont également plus basses qu'en France : 4,25% pour un salaire hebdomadaire inférieur à 356 € (il est prévu que ce chiffre remonte à 8,5% en 2014) et 10,75% pour un salaire hebdomadaire de plus de 356 €, contre environ 29% en France.

Enfin, l'impôt sur les bénéfices n'est que de 12,5% en Irlande contre 33% en France, avec des niches fiscales de part et d'autre. Selon Eurostat, le taux calculé d'imposition sur les bénéfices des entreprises était en 2010 de 6,8% en Irlande, contre 21,6% en France.

Répartition des exploitations et des ovins par taille de cheptel en Irlande en 2010

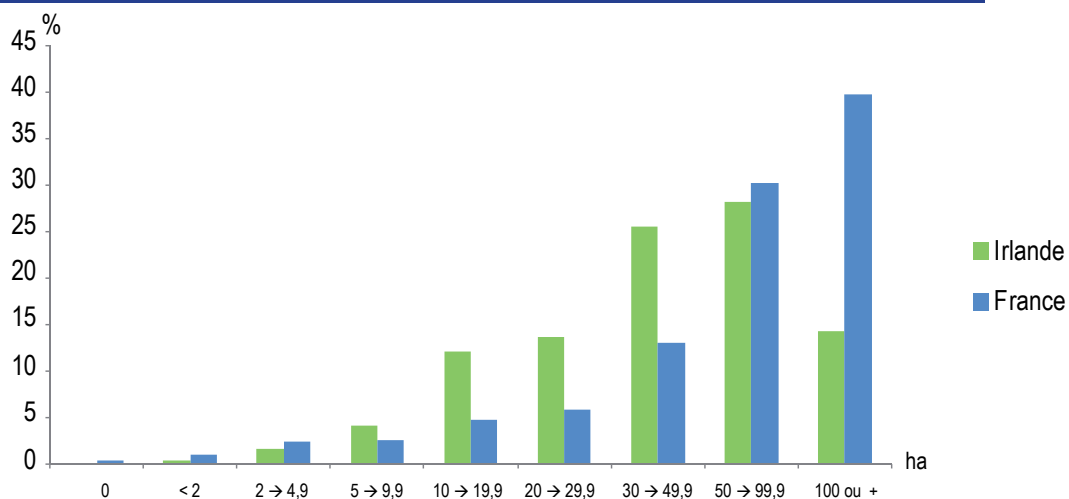
Figure 4.1



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Répartition des ovins en fonction de la SAU des exploitations

Figure 4.2



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

4

Filière ovine : la production peut-elle se stabiliser ?

Certes le secteur ovin irlandais pèse peu face aux deux mastodontes que sont le secteur bovins viande et le secteur laitier : 3% de la valeur de la production agricole contre 32% pour la viande bovine et 24% pour le lait. Mais l'Irlande n'en est pas moins un poids lourd sur le marché européen de la viande ovine, deuxième exportateur derrière le Royaume-Uni.

Entrée dans le cercle vicieux du déclin, que le découplage de 2005 a précipité, la production irlandaise de viande ovine a chuté de 42% entre 2000 et 2010. Elle s'est ensuite redressée grâce à la hausse des prix à la production et à la mise en place d'une aide spécifique. Mais, à l'heure où se négocie la réforme de la Politique Agricole Commune, le futur est plus qu'incertain pour ce secteur très dépendant des aides.

Des élevages ovins de petite taille, principalement dans les zones défavorisées

L'élevage ovin se retrouve sur tout le territoire irlandais, mais les Comtés de l'Ouest ainsi que le Wicklow, zone montagneuse au sud de Dublin, sont les principales régions productrices. Les ovins permettent de

valoriser ces zones de landes et de prairies pauvres, notamment grâce à des races rustiques britanniques (*Blackface Mountain, Wicklow, Galway, Cheviot*), croisées ou non avec des races plus prolifiques. Les Comtés de l'Ouest comptent un grand nombre de petits élevages.

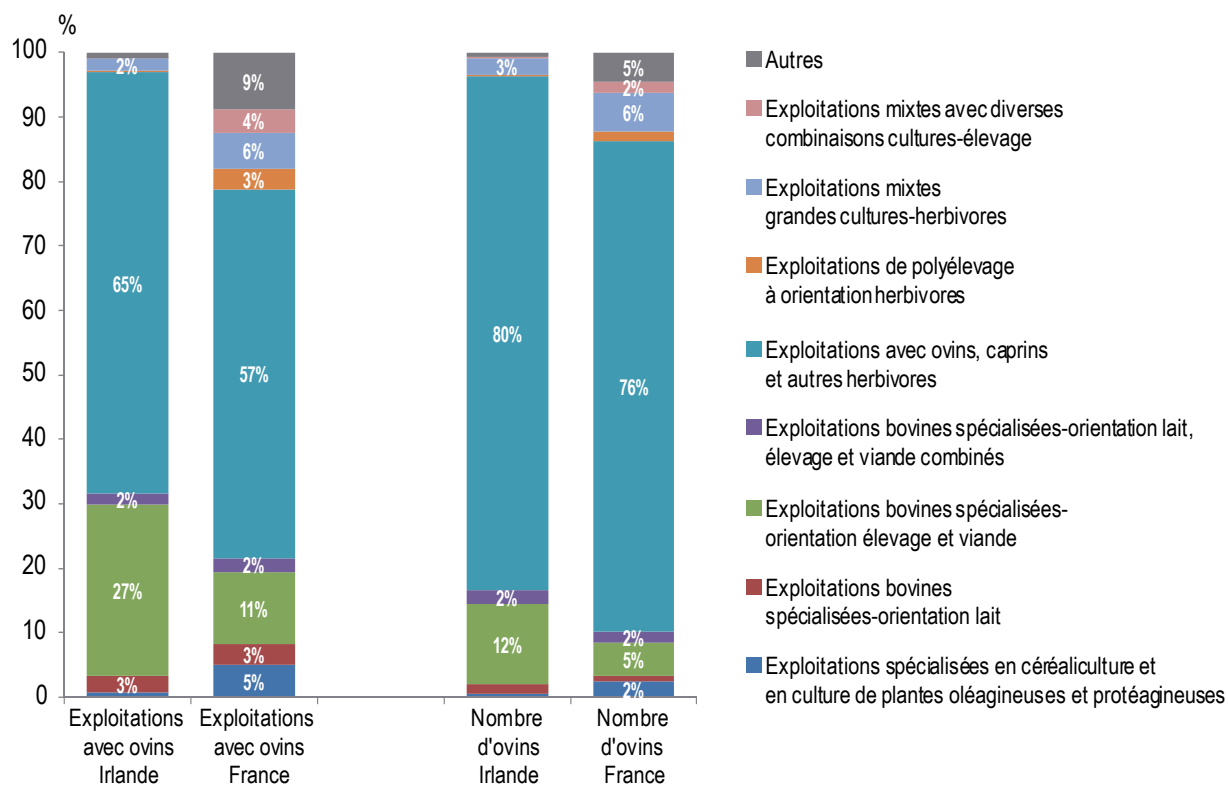
Les élevages rencontrés dans le centre du pays profitent d'un climat plus avantageux et d'une production fourragère plus importante. Les troupeaux de brebis sont de races herbagères plus prolifiques (Suffolk, Texel, Charollais) et permettent de produire des agneaux lourds. Les troupeaux sont de taille un peu plus importante que dans l'Ouest.

La structure du cheptel irlandais montre que l'élevage ovin est encore en grande partie basé sur des petits troupeaux. En 2010, 32% des élevages détenaient moins de 50 brebis, représentant 5% du cheptel. Ces chiffres ont toutefois diminué depuis 2005 (où ils étaient respectivement de 43% et 12%). Les élevages de moins de 100 brebis qui représentaient 55% des exploitations détenaient 17% du cheptel. Les élevages de 100 à 500 brebis comptaient pour 59% du cheptel et 40% des exploitations. Au-delà de 500 brebis, on dénombrait 1 500 troupeaux en 2010 (contre 400 en 2005), qui rassemblaient un quart des brebis. En France, 41% des brebis sont dans des troupeaux de plus de 500 têtes.

> > >

Les exploitations avec ovins par type de systèmes en 2010 en Irlande et en France

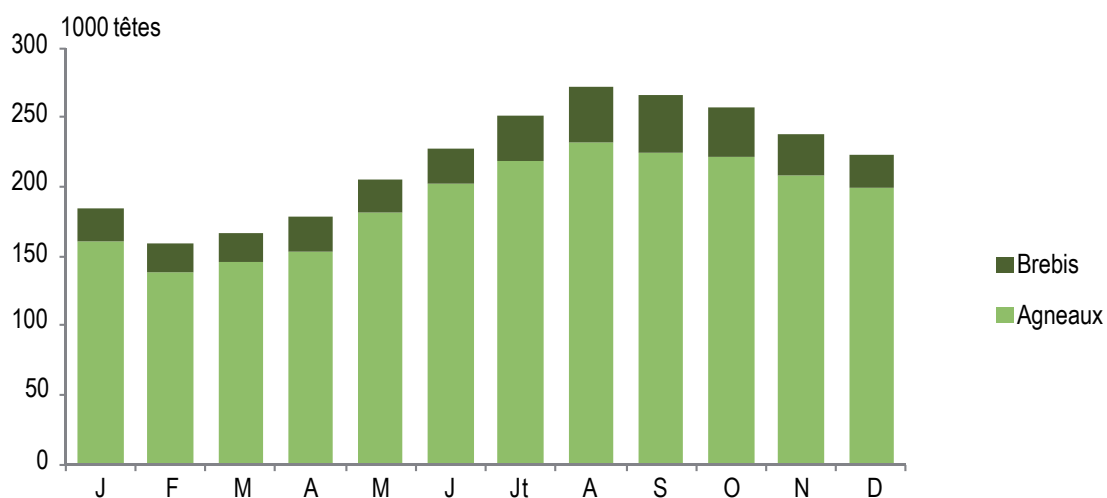
Figure 4.3



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat - RA 2010

Abattages mensuels d'agneaux et brebis (moyenne 2008-2012)

Figure 4.4



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Encore beaucoup d'élevages allaitants bovins-ovins

Parmi les exploitations détenant des ovins en 2010, si 65% étaient spécialisés en production ovine, 27% étaient orientés bovins viande (contre 11% en France) et détenaient 12% des ovins (contre 5% en France).

Les éleveurs mixtes bovins-ovins sont donc encore nombreux. Ils trouvent une complémentarité certaine entre les deux productions tant au niveau de la gestion du pâturage que de l'organisation du travail ou de la sécurisation du revenu. Toutefois, ils ne détiennent que 15% des ovins, contre 80% pour les exploitations spécialisées, ce qui est loin d'en faire le principal système de production.

Des systèmes de production bien typés...

On distingue trois systèmes de production ovins en Irlande. Le plus courant, qui fournit 75 à 80% de la production, est le système de mi-saison (« *Mid-season lamb* ») que l'on rencontre dans les zones de plaines. Les agneaux naissent entre février et avril et sont finis à l'herbe à partir du début de l'été.

Pour profiter des bons prix du printemps, un autre système a vu le jour. Il s'agit du système précoce (« *early lamb system* ») qui compte pour 15% environ de la production nationale. Les agneaux naissent en décembre et janvier et sont finis de mi-mars à fin mai, à l'herbe avec apport d'aliments concentrés.

Le troisième système se distingue fortement des deux premiers. C'est le système de production d'agneau de collines (« *hill lamb system* »). Bien qu'il concerne un nombre important d'éleveurs (près d'un quart des exploitations détenant des ovins en Irlande), il ne compte que pour 5 à 10% environ de la production nationale. Contrairement aux systèmes de plaine qui sont souvent associés à la production bovine, la production ovine est quasiment toujours la seule production de l'exploitation en zones de collines. Compte tenu des conditions climatiques difficiles et de la pousse de l'herbe plus tardive dans ces zones, les agneaux naissent en avril et sont finis à partir de la fin août. Issues de races rustiques, les carcasses sont plus légères (12 à 13 kg) et exportées vers l'Europe du Sud.

Les systèmes de plaine sont très proches en termes de performances techniques. La productivité numérique au sevrage est de l'ordre de 1,3 agneau par brebis. Le poids de la majorité des carcasses se situe entre 19 à 21 kg. D'après les experts de *Teagasc*, ces systèmes ont encore une marge de progression non négligeable, tant en termes de gestion du troupeau que de génétique ou d'intensification à l'hectare.

Le système de collines (« *Hill* ») est nettement moins performant. La productivité numérique au sevrage est de l'ordre de 0,9. La majorité des carcasses pèse entre 12 et 13 kg. Ces systèmes ont peu de marge de manœuvre. Néanmoins, il est possible, selon les experts de *Teagasc*, de réduire la mortalité des brebis et des agneaux et d'améliorer la gestion de la nutrition. Par ailleurs ces systèmes pourraient trouver plus de rentabilité en pratiquant davantage de croisement et en vendant davantage de brebis reproductrices croisées aux exploitations situées en plaine, comme cela se pratique au Royaume-Uni.

... et une production très saisonnalisée

Du fait de la faible diversité des systèmes d'élevage, la production irlandaise de viande ovine est très saisonnalisée. En moyenne sur cinq ans (2008-2012), le nombre d'agneaux abattus en février a été 40% inférieur à celui enregistré en août. En début d'année, les abattoirs tournent ainsi au ralenti avec les « *boggets* », agneaux lourds de l'année précédente, en attendant les agneaux de la nouvelle saison dont les premiers arrivent fin mars.

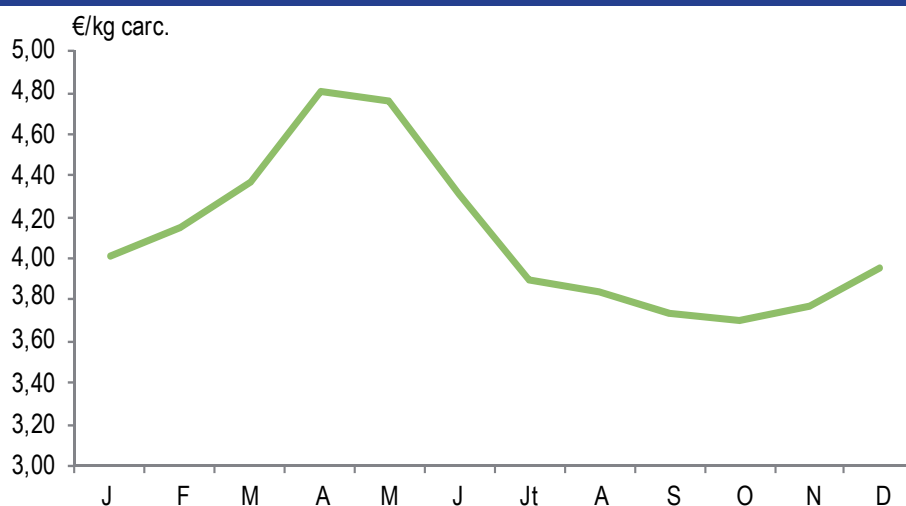
La saisonnalité est renforcée par les abattages de brebis. Celles-ci sont généralement réformées en fin d'été, alors que la production d'agneaux est au plus haut.

Les prix irlandais de l'agneau sont fonction de la saisonnalité de la production nationale, mais aussi de l'équilibre offre/demande sur le marché européen, et notamment en Grande-Bretagne, premier producteur et consommateur de viande ovine de l'UE. En début d'année, les prix connaissent un creux en raison d'une demande relativement faible et de la forte pression exercée par l'agneau néozélandais à cette période de l'année. Les prix remontent à la veille du pic de demande créé par la fête de Pâques, avant de connaître

> > >

Cotation mensuelle de l'agneau lourd en Irlande (moyenne quinquennale 2008-2012)

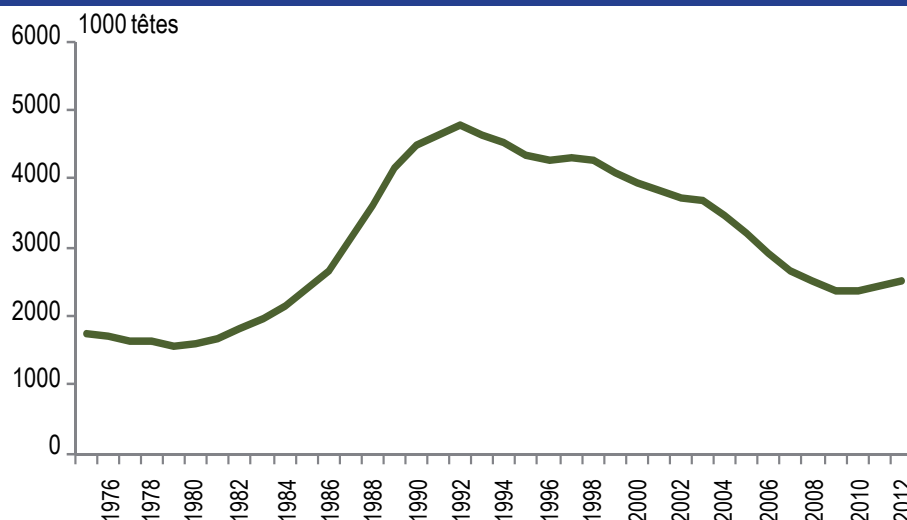
Figure 4.5



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Commission européenne

Évolution du cheptel de brebis en Irlande (enquête de décembre)

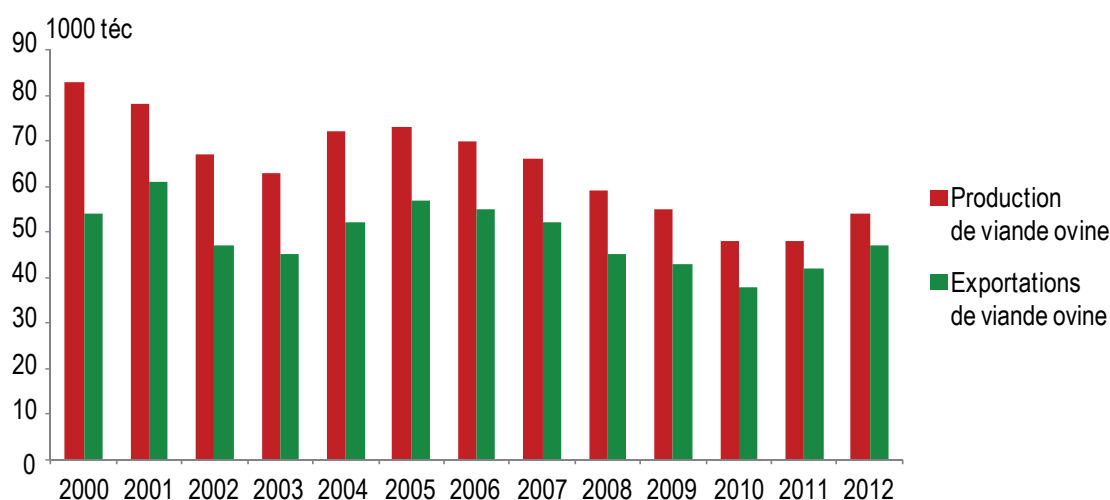
Figure 4.6



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CSO

Abattages d'ovins et exportations de viande ovine en Irlande

Figure 4.7



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

tre une baisse saisonnière marquée, créée par le tassement de la demande et le renforcement des disponibilités en Irlande comme au Royaume-Uni. Enfin, à partir de novembre, les prix connaissent une nette embellie dans un contexte d'offre décroissante dans les Îles britanniques et de demande soutenue à l'approche de l'Aïd et des fêtes de fin d'année.

Recapitalisation depuis 2010 et reprise des exportations

Suite à la mise en place de l'organisation commune de marché pour le secteur ovin, le cheptel irlandais de brebis et d'agnelles saillies avait triplé entre 1980 et 1992, passant de 1,61 à 4,79 millions de brebis et agnelles saillies. Puis le remaniement de l'OCM en 1992 a conduit à un ajustement à la baisse qui a été largement amplifié à partir de 2004, avec le découplage total des aides.

Entre 2003 et 2010, le cheptel ovin irlandais s'est réduit de 36%. Puis les conditions favorables de marché et la mise en place d'une aide pour le secteur ont permis d'inverser la tendance. En décembre 2012, l'Irlande comptait 2,5 millions de femelles reproductrices, soit 150 000 de plus que deux ans auparavant.

Si les abattages de 2004 et 2005 ont été gonflés par la décapitalisation en brebis, les conséquences du découplage se sont vite fait sentir par la suite. La production s'est fortement réduite à partir de 2006 : les abattages d'agneaux ont chuté de 33% entre 2005 et 2010. La récente recapitalisation a néanmoins porté ses fruits en 2011 et en 2012. En 2012, les abattages d'agneaux ont progressé de 11% en un an pour atteindre 2,4 millions de têtes. Mais de nombreuses brebis ont également été abattues (+13% par rapport à 2011, à 300 000 têtes), en particulier sur les trois derniers mois de l'année en raison de la dégradation des conditions climatiques et de la baisse des prix à la production.

Plus de 80% des volumes abattus étant destinés à l'exportation, les volumes exportés ont globalement évolué dans le même sens que la production. Ils se sont toutefois mieux maintenus sur la durée, au détriment de la consommation intérieure. En 2012, 87%

des volumes abattus ont été destinés à l'exportation, contre seulement 70% en 2002.

La consommation irlandaise de viande ovine calculée par bilan a ainsi baissé de moitié en 10 ans, prise en étau entre la baisse de la production et la volonté de maintenir le débouché export. À partir de 2009, la consommation irlandaise a en outre dû faire face à la baisse de la demande consécutive à la crise économique.

Les débouchés à l'export se sont diversifiés

Avant les années 1990, la France constituait quasiment l'unique débouché extérieur pour la viande ovine irlandaise. Puis les débouchés se sont diversifiés. L'agneau irlandais est devenu un bon complément pour les opérateurs du Royaume-Uni où la production s'érodait. En outre, l'Irlande a trouvé au Royaume-Uni un bon débouché pour ses brebis de réforme via la consommation des populations musulmanes. L'Allemagne puis la Belgique ont constitué également de nouveaux débouchés, de même que l'Italie et le Portugal, où sont envoyés les agneaux légers. Plus tardivement, comme pour la viande bovine, le marché suédois s'est développé avec l'adhésion de la Suède à l'Union européenne. Ce phénomène de diversification des exportations, notamment vers l'Europe du Nord, s'est intensifié au cours des dernières années. Entre les périodes 2005-2006 et 2011-2012, les envois vers l'Allemagne et la Scandinavie ont ainsi progressé d'environ 20%, tandis que le prix de ces exportations était quasiment multiplié par deux. En effet, dans ces pays qui ont mieux résisté à la crise économique qu'ailleurs en Europe, les marchés haut de gamme de l'agneau se développent, grâce à d'importantes actions de promotion menées par les exportateurs de tous pays. Les opérateurs irlandais ont en outre conquis d'importants marchés de niches haut de gamme en Asie. Les exportations vers les pays tiers, quasiment inexistantes en 2007, représentaient près de 5% des envois irlandais en 2012, et sont encore amenées à se développer. Face à cette diversification des débouchés, la France n'absorbait plus que 42% des volumes exportés par l'Irlande en 2012.

> > >

Production, échanges et consommation de viande ovine en Irlande

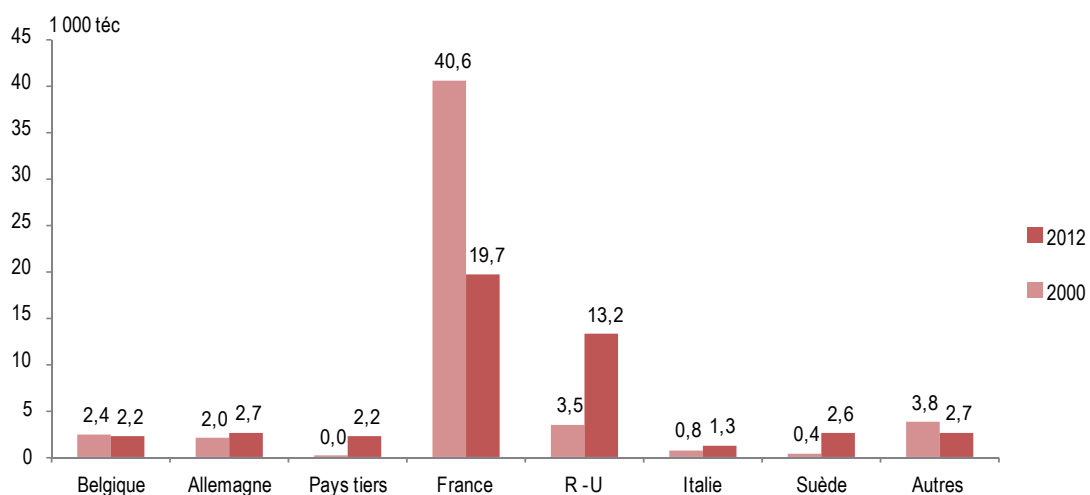
Figure 4.8

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012/ 2011
Abattages redressés	83	78	67	63	72	73	70	66	59	55	48	48	54	12%
Imports viande	2	2	2	2	3	2	3	3	3	4	3	4	4	3%
Exports viande	54	61	47	45	52	57	55	52	45	43	38	42	47	10%
Consommation	31	19	21	20	22	18	18	17	17	16	13	9	11	16%

Source : GEB-Institut de l'Élevage, d'après Eurostat

Destination des exportations irlandaises de viande ovine en 2000 et 2012

Figure 4.9



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

2001 a marqué un tournant pour les débouchés de la viande ovine irlandaise. L'épizootie de fièvre aphteuse, qui a surtout sévi au Royaume-Uni, a immédiatement impliqué un embargo sur la viande britannique. Le blocus de toutes les exportations pendant la majeure partie de l'année 2001 a provoqué une pénurie chez les clients habituels du Royaume-Uni, la France au premier rang. Les opérateurs irlandais ont donc profité de l'absence de leurs voisins britanniques pour développer leurs exportations vers la France et la Belgique notamment. Cette réorientation a mécaniquement fait baisser la consommation intérieure de 31 000 téc à 19 000 téc. Les exportations se sont par la suite maintenues à plus de 70% de la production, laissant peu de place à la consommation.

Les types de produits exportés par l'Irlande ont également connu une diversification épatante. La part des carcasses entières dans les envois est en effet tombée de 84% en 2000 à moins de 40% en 2012. Les viandes désossées représentent désormais entre 35 et 40% des exportations annuelles, un chiffre exceptionnel sur un marché de la viande ovine encore très largement dominé par les carcasses et les pièces non désossées. Ainsi, comme dans le secteur de la viande bovine, l'Irlande est un des pays où la valorisation de la carcasse est la mieux optimisée, grâce à un important taux de découpe en abattoir et à l'utilisation de débouchés parfaitement complémentaires.



CHUTE DES COURS EN 2012 EN RÉPONSE À LA HAUSSE DES DISPONIBILITÉS

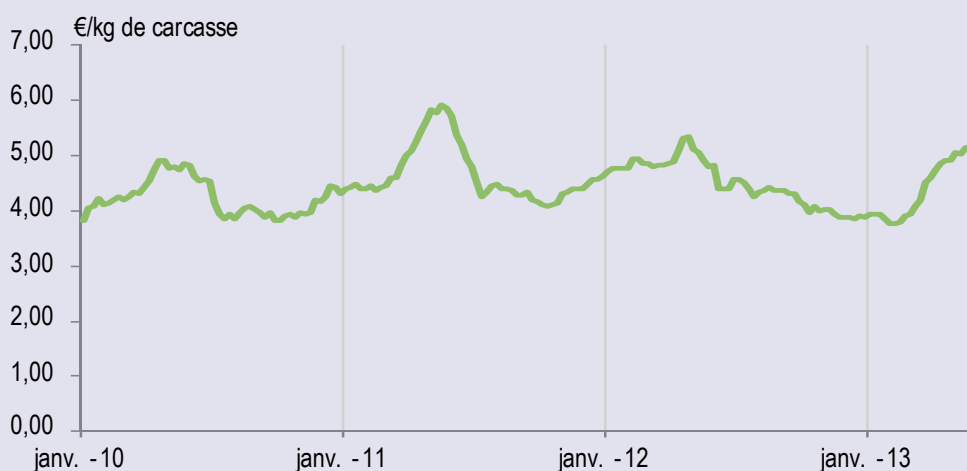
En 2012, la hausse des disponibilités a provoqué une chute du cours de l'agneau lourd tout au long de l'année. Début 2013, l'afflux de viande d'agneau néozélandais à bas prix a contribué à saturer un marché déjà encombré par la forte

progression de la production en Irlande mais aussi au Royaume-Uni. La situation s'est brutalement inversée au lendemain des fêtes de Pâques. En Irlande comme au Royaume-Uni et en Nouvelle-Zélande, la production en début d'année avait été

gonflée par de nombreux abattages anticipés en raison de conditions climatiques très défavorables. Ce tarissement des disponibilités a ainsi tiré les prix à la hausse à partir de début avril 2013.

Évolution de la cotation de l'agneau lourd en Irlande

Figure 4.10



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Commission européenne

5

Quelles perspectives à l'horizon 2020 ?

L'Irlande est incontestablement engagée dans un mouvement d'expansion de son secteur laitier, les éleveurs et transformateurs anticipant l'abolition des quotas en 2015. La croissance du secteur s'appuie sur deux principaux leviers : la hausse de la productivité par vache et l'augmentation du nombre de vaches. La croissance du cheptel laitier se fera avant tout chez les détenteurs actuels, dont la plupart pourraient accroître leur chargement tout en supprimant l'activité viande connexe, et dans une moindre mesure chez de nouveaux entrants. Dans tous les cas, la croissance sera limitée par le nombre de génisses laitières disponibles pouvant entrer en production. Le secteur laitier irlandais pourra donc compter sur 100 000 à 200 000 vaches supplémentaires à l'horizon 2020, pour une hausse de production laitière de l'ordre de 30 à 40%.

Les quelques vaches allaitantes libérées par les exploitations laitières pourraient être reprises aisément par les exploitations bovins viande restant en place. Le nombre de vaches allaitantes pourrait donc rester stable, au prix toutefois d'un abaissement du taux de renouvellement pour compenser la baisse des disponibilités en génisses croisées issues du cheptel laitier. En effet en 2011, 25% des génisses de renouvellement du troupeau allaitant étaient encore issues du troupeau laitier. La production de viande ne pour-

rait alors progresser que très faiblement, de l'ordre de 1 %, grâce à l'accroissement des disponibilités en mâles laitiers. Mais un scénario d'érosion du cheptel allaitant comme de la production de viande bovine ne peut être exclu, surtout si les soutiens au secteur continuent de se restreindre.

Quant au secteur ovin, de nombreux facteurs pourraient compromettre la reprise de la production constatée depuis 2010. La concurrence entre productions au sein des exploitations mixtes bovins-ovins viande, la succession de problèmes climatiques, ou encore la baisse des aides dans les exploitations les plus productives. Seul un recouplage de la prime ovine pourrait finalement permettre de maintenir le cheptel.

Des réserves de productivité et de surfaces au sein même des élevages laitiers

Les éleveurs laitiers disposent d'importantes réserves de productivité à l'animal mais également de productivité fourragère. Le chargement moyen, actuellement de 2,0 UGB/ha, pourrait sans problème être porté à 2,4 UGB/ha, ce qui permettrait d'accueillir 150 000 vaches laitières supplémentaires dans les exploitations existantes.

> > >

Par ailleurs, les éleveurs irlandais pourraient facilement mobiliser les surfaces dédiées à la production de viande. D'après le recensement réalisé en 2010, deux élevages laitiers sur trois élèvent aussi des vaches allaitantes, 9 en moyenne, et trois élevages sur quatre des bovins mâles : près d'une quinzaine âgée de un à deux ans et six de deux ans et plus. Enfin, on rencontre aussi, mais moins fréquemment, des élevages qui comptent également des troupes ovines. En somme, ce sont entre 300 et 350 milliers d'UGB destinées à produire de la viande qui sont présentes dans les exploitations laitières irlandaises.

Ces animaux occupent généralement les parcelles isolées, éloignées ou moins productives. Même si toutes ces parcelles ne sont pas mobilisables pour la production laitière, les éleveurs laitiers disposent indéniablement de marge de manœuvre s'ils veulent accroître leur production laitière. Ainsi, les élevages laitiers pourraient élever jusqu'à 200 000 vaches laitières supplémentaires en les substituant à tous les bovins viande recensés en 2010 dans les exploitations laitières. Auquel cas, le cheptel laitier pourrait potentiellement croître de 20%. Bien évidemment un tel scénario extrême est peu probable. Toutes les surfaces dédiées aux bovins et ovins viande ne sont pas mobilisables pour le lait. Les parcelles éloignées ou moins productives se prêtent moins à la production laitière. De plus, tous les éleveurs laitiers n'envisageront pas d'abandonner totalement la production de viande.

Un dernier levier pourrait être actionné après 2015 par les éleveurs laitiers : l'ultra-spécialisation de leur système. Ils pourront accroître davantage la production laitière à surface égale en externalisant l'élevage des génisses. Peu répandue à ce jour, la délégation de l'élevage de génisses à des éleveurs non laitiers peut se développer et pourquoi pas se généraliser à terme comme c'est le cas en Nouvelle-Zélande. Elle pourrait intéresser des éleveurs allaitants qui, sur la base de prestations de services, pourraient gagner davantage que d'élever des bovins ou des ovins viande. Bien entendu, l'ampleur d'une telle orientation est imprévisible à ce jour.

Quelques conversions viande/lait après 2015

Après 2015 et la fin des quotas, le secteur laitier deviendra un secteur ouvert à de nouveaux producteurs. Très attractif, il attirera à n'en pas douter de nouveaux

agriculteurs : éventuellement des céréaliers dans le Sud-Est, région à fort potentiel agronomique, mais où les conditions climatiques sont souvent limitées pour réaliser dans de bonnes conditions la récolte de céréales. Plus sûrement des éleveurs spécialisés, bovins ou ovins viande, notamment dans le Sud où la densité laitière est déjà forte. Les éleveurs qui s'engageront dans le lait devront disposer de structures suffisamment grandes, de foncier plutôt groupé et de capacités de financement conséquentes pour investir dans des équipements spécifiques (salle de traite, cheptels) et pour participer en parts sociales au capital de la coopérative qui voudra bien collecter leur lait.

40% des 57 500 exploitations spécialisées bovins viande se situent dans les trois régions les plus laitières : *South West*, *South East* et *Mid West*, au sein desquelles moins de la moitié a la taille suffisante (>30 hectares de SAU) pour développer un atelier laitier sur la base d'au moins un équivalent temps plein.

Le potentiel de conversion au lait est plus restreint au sein des exploitations spécialisées ovins viande. Un tiers des 27 500 recensées en 2010 a une SAU supérieure à 30 ha, 15% supérieure à 50 ha et un tiers de situées dans le Sud.

Si on se livre à un calcul purement théorique, ce sont 10 000 à 15 000 exploitations allaitantes (bovines ou ovines) qui réunissent aujourd'hui les conditions nécessaires à une conversion. Il s'agit d'un potentiel considérable qui pourrait permettre l'élevage de 500 000 à 750 000 vaches laitières supplémentaires. Mais tout cela reste théorique car, encore plus que pour les éleveurs laitiers, c'est avant tout la disponibilité en génisses qui sera le facteur limitant. Ces dernières seront en effet captées en premier lieu par les éleveurs laitiers eux-mêmes et les volontaires à la conversion seront servis en dernier. L'ampleur de la conversion vers le lait dépendra en outre de nombreux facteurs, notamment la conjoncture prix du lait et des viandes et l'évolution de l'économie générale et du marché de l'emploi. En effet, un grand nombre d'éleveurs allaitants travaillent à temps partiel sur leur exploitation. Ainsi un redressement trop lent de l'économie du pays pourrait inciter des éleveurs allaitants à s'orienter vers le lait faute de perspective d'emploi extra-agricole.

Hier inexistant, le mouvement de conversion est encore limité, pour cause de quota laitier, mais est encouragé grâce au *New Entrants Scheme* : 73 nouveaux

> > >

éleveurs ont obtenu gratuitement un quota compris entre 180 000 et 200 000 litres sur la campagne 2011/12. L'État a ainsi réservé le quart du 1% de quota national supplémentaire, accordé chaque année de 2009 à 2014, à de nouveaux élevages laitiers. Les heureux élus sont ensuite prioritaires dans l'acquisition de références supplémentaires afin de conforter leur outil de production. Le dispositif a été renouvelé pour la campagne en cours 2012/13. Après 2015, il est possible que le mouvement de conversion s'amplifie si la conjoncture laitière demeure favorable. Toutefois, le foncier morcelé, la production saisonnalisée et le paysage industriel peu concentré sont des facteurs qui peuvent freiner le dynamisme laitier.

Grâce à tous ces leviers, il ne fait aucun doute que le cheptel laitier irlandais progressera après 2015, dans la limite des disponibilités en génisses laitières, à un rythme annuel compris entre 1 et 3%. Soit une hausse de 100 000 à 200 000 têtes d'ici 2020. Dans le même temps, la hausse des rendements devrait se poursuivre pour le moins au rythme de 1% l'an ce qui porterait la productivité moyenne du cheptel à 5 800 kg/vache en 2020. Auquel cas, la production laitière se situerait entre 7,0 et 7,4 millions de tonnes, 30 à 40% au-dessus de la production de 2010.

Des marges de manœuvre dans le secteur allaitant peuvent permettre de stabiliser le cheptel

Côté bovins viande, le dynamisme laitier pourrait faire disparaître une bonne partie des vaches allaitantes présentes dans les exploitations laitières (au nombre de 96 000 en 2010). Le mouvement de conversion d'exploitations bovins viande non laitières vers le lait devrait être plus marginal car il sera freiné par le manque de génisses laitières mises en marché. En effet, au vue des réserves de productivité et de surface au sein même des exploitations laitières, il est fort probable que les 100 000 à 200 000 vaches laitières supplémentaires seront prises en priorité par les exploitations laitières existantes.

Si 100 000 vaches allaitantes étaient perdues au profit du lait dans des exploitations laitières ou devenues laitières, elles pourraient sans problème être reprises par les exploitations bovins viande restées en place.

Celles-ci ont en effet des marges de progrès importantes, notamment en termes de chargements. Ces derniers étaient en effet de 1,12 UGB/ha de SAU en moyenne en 2010. Si les prix de la viande se maintiennent et que la situation économique du pays ne redécoule pas (ce qui limitera l'emploi extérieur et incitera à intensifier la production), alors le cheptel allaitant pourrait bien rester stable.

Toutefois, il faudra compter sur une baisse des disponibilités en génisses de renouvellement issues du troupeau laitier, les éleveurs laitiers se concentrant sur la hausse de leur cheptel. Annuellement, ce sont environ 50 000 génisses croisées lait-viande qui intègrent le troupeau allaitant. Si les éleveurs laitiers diminuent de moitié les croisements lait-viande, il faudrait alors garder 25 000 femelles allaitantes supplémentaires pour maintenir le cheptel, en diminuant la production de génisses de boucherie ou en retardant la réforme des vaches. Ce scénario, tout à fait réalisable, impliquera cependant une diminution des abattages de femelles allaitantes de 25 000 têtes, soit environ 8 000 téc.

À l'horizon 2020, le cheptel irlandais gagnerait ainsi 200 000 vaches laitières par rapport à 2012, sans perdre de vaches allaitantes. Selon les experts, il y aurait également des marges de manœuvre importantes concernant l'engraissement. Le nombre d'animaux actuellement élevés pour leur viande pourrait donc se maintenir même si les exploitations allaitantes doivent accueillir 2 ou 3 vaches de plus. Quant aux veaux laitiers mâles supplémentaires, la moitié d'entre eux pourrait être exportée. L'autre moitié (50 000) alimenterait la production de taurillons et permettrait de produire 15 000 téc supplémentaires à l'horizon 2020, auxquelles il faudrait soustraire l'équivalent des 8 000 téc nécessaire au maintien du troupeau allaitant. La hausse de production, 7 000 téc environ, serait alors extrêmement modeste, représentant à peine plus de 1% par rapport à la moyenne quinquennale 2008-2012. Dans un premier temps, les femelles laitières seraient quasiment toutes gardées pour accroître le troupeau laitier. Lorsque ce dernier aura atteint sa vitesse de croisière, il y aura alors un peu plus de femelles dans les abattages.

Bien-sûr, il ne s'agit là que d'un potentiel de production. La réforme de la PAC, encore largement en débat, pourra influencer fortement sur ces perspectives. En effet, contrairement au secteur laitier, le secteur



bovins viande est fortement tributaire des aides. La convergence très partielle des droits à paiement unique proposée par le gouvernement irlandais permettrait de continuer à soutenir significativement les exploitations les plus productives. Toutefois, la baisse d'un tiers de l'enveloppe nationale de soutien au troupeau allaitant pourrait bien avoir un effet défavorable sur le cheptel de vaches. Un scénario d'érosion du cheptel n'est donc pas à exclure. La production de viande bovine s'orienterait alors à la baisse.

Un secteur ovin suspendu au verdict d'un éventuel recouplage

Le dynamisme laitier peut-il concurrencer l'élevage ovin ? Nous répondons plutôt non. Les zones de production sont relativement bien différenciées, le lait sur les terres les plus fertiles du Sud, les ovins dans l'Ouest, le Nord-Ouest et le Wicklow (zone montagneuse au Sud de Dublin). Par ailleurs, seuls 2% des ovins sont détenus par des éleveurs laitiers, en général pour valoriser des terres moins riches ou trop éloignées.

Les bovins viande pourraient-ils prendre le pas sur les ovins ? Quand on sait que 12% des ovins se trouvent dans des exploitations spécialisées bovins-ovins viande, c'est effectivement des bovins viande que pourrait venir la plus forte concurrence pour l'occupation du sol. Les éleveurs mixtes bovins-ovins trou-

vent cependant une grande complémentarité entre ces deux productions (pâturage, travail...) et souhaitent en général poursuivre dans cette voie qui leur permet en outre de ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. Toutefois, sans pour autant arrêter la production, ces éleveurs pourraient, dans la conjoncture actuelle, garder quelques vaches supplémentaires et réformer un peu plus de brebis.

La hausse du cheptel ovin irlandais constatée depuis 2010 est-elle pour autant durable ? Non, semble-t-il. Depuis l'été 2012, les abattages de brebis s'accroissent. Au premier trimestre 2013, ils enregistraient une progression de 52% par rapport à 2012. Plusieurs facteurs incitent actuellement les éleveurs à liquider une part croissante de leur cheptel : la dégradation des conditions climatiques depuis juin 2012, la baisse des prix à la production et l'annonce de la disparition de l'enveloppe nationale de 54 millions d'euros sur trois ans allouée à la filière ovin viande. Des événements conjoncturels, certes, mais qui montrent la fragilité d'un secteur, très dépendant des aides et des conditions climatiques.

Finalement, la concurrence entre filières paraît secondaire compte tenu de l'état figé dans lequel se trouvent les structures irlandaises. S'il doit y avoir hausse ou baisse de cheptel, ce sera au sein de chaque élevage, pour des raisons de marché, de climat, de revenu, voire de travail. Enfin, un éventuel recouplage de la prime ovine n'est pas à exclure, ce qui permettrait un maintien du cheptel.



Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui nous ont facilité les contacts, nous ont cordialement accueillis et ont accepté de répondre à nos questions :

Irish Farmers Association :

Catherine Lascurettes, Responsable du secteur lait
Kevin Kinsella, Responsable du secteur bovins viande
Thomas Ryan, Secteur environnement
Rowena Dwyer, Secteur économie
James Murphy, Responsable du secteur ovin

Ministère de l'Agriculture :

Brendan Gleeson, Politique lait et viande
Lynn Broderick, Rédactrice du Food harvest 2020
Liam Kinsella, Spécialiste des gaz à effet de serre
John Muldowney, Spécialiste des nitrates
Tom Loftus, Responsable de l'équarrissage

Teagasc :

Trevor Donnellan, Economiste du secteur laitier
Kevin Hanrahan, Economiste du secteur bovin viande
Thia Hennessy, Economiste tous secteurs
Mark McGee, Spécialiste de l'alimentation en bovins viande
Paul Crosson, Spécialiste modélisation des systèmes bovins viande
Joe Hand, Conseiller sud Tipperary
Austin Flavin, Conseiller sud Kilkenny

Bord Bia :

Peter Duggan, Analyste du marché de la viande bovine

Irish Meat Association :

Cormac Healy, Directeur

Entreprises d'abattage :

Eoin C. Ryan, du groupe ABP
Rory Fanning, de Slaney Foods
Stephane Chassagneux, de Dawn Meats
Joe Hyland, de Irish Country Meat

Ambassade de France à Dublin :

Louise Le Moing, Attachée économique et agricole
Pierre Olivier, Chargé de développement chez UBIFRANCE

Les dossiers Économie de l'Élevage

résumé les principales études conduites par le GEB
(Département Économie de l'Institut de l'Élevage)
en collaboration avec les services de la CNE
Ils sont consultables sur le site : <http://www.idele.fr>

Liste des derniers Dossiers Économie de l'Élevage

- Marchés mondiaux des produits laitiers en 2012. Expansion mouvementée. n° 435 - mai 2013
- 2012 : L'année économique ovine. Perspectives 2013. n° 434 - avril 2013
- 2012 : L'année économique caprine. n° 433 - mars 2013
- 2012 : L'année économique laitière. Perspectives 2013. n° 432 - février 2013
- 2012 : L'année économique viande bovine. Perspectives 2013. n° 431 - janvier 2013
- Le marché mondial de la viande bovine en 2012. L'appétit de bœuf se creuse en Asie... comblé par l'Inde qui talonne le Brésil. n° 430 - Décembre 2012
- La filière veau de boucherie. Un potentiel à maintenir. n° 429 - Novembre 2012
- Les modèles laitiers du nord de l'Union européenne à l'épreuve de la volatilité n° 428 - Octobre 2012
- La production de viande bovine au Brésil. Le zébu est-il toujours conquérant ? n°427 - Septembre 2012
- Les Allemagnes laitières. Voies divergentes et avenir contrastés. n°426 - Juillet-Août 2012
- La filière viande au Canada. Toujours très dépendante des USA.. n°425 - Juin 2012
- 2011 : L'année économique ovine. Perspectives 2012. n°424 - Mai 2012
- 2011 : L'année économique laitière. Perspectives 2012. n°423 - Avril 2012
- 2011 : L'année économique caprine. n°422 - Mars 2012
- Marchés mondiaux des produits laitiers en 2011. Anticyclone prolongé. n°421 - Février 2012
- 2011 : L'année économique viande bovine. Perspectives 2012. n° 420 - janvier 2012
- Le marché mondial de la viande bovine en 2011. L'Europe dans le sillage des hauts prix mondiaux. N°419 - décembre 2011

***Ces documents sont disponibles au prix de 10 € le téléchargement,
sur le site <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>***

Rédaction : Département Économie (GEB)

Le GEB (Groupe Économie du Bétail), Département Économie de l'Institut de l'Élevage, bénéficie du financement du Ministère de l'Agriculture et sur contrats, du Fonds de l'Élevage, de l'Interprofession lait et viande, et de FranceAgriMer

> Équipe de rédaction : G. Barbin - S. Bouyssière - M. Carlier - F. Champion - JM. Chaumet - P. Chotteau - B. Lelyon - C. Monniot - C. Perrot - M. Richard - G. You

> Mise en page : L. Assmann > Email : leila.assmann@idele.fr > Directeur de la publication : M. Marguet

Document publié en collaboration avec les services de la Confédération Nationale de l'Élevage par l'Institut de l'Élevage

> 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12 > Tél. : 01 40 04 52 62 > <http://www.idele.fr>

> Imprimé à Imprimerie de la Centrale Lens > N° ISSN 1273-8638 > N° IE 001360032

> Abonnement : 160 € TTC par an : P. Dumonthier > Email : technipel@idele.fr > Tél. : 01 40 04 51 71

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> > <http://technipel.idele.fr>